

CADIER
B

REGARD SUR L'ACTUALITÉ LOCALE



ALAIN BOUCHARD

La guerre de seins-Rock

◆ En fait, il y en a un, sur les trois, qui est à sa place, si l'on peut dire. C'est Le Plaza, de la rue Saint-Joseph, situé juste en face du cinéma Midi-Minuit, spécialisé dans le film érotique.

Le deuxième, le Cabaret Centre-Ville, également dans la rue Saint-Joseph, est posté en face de la bibliothèque Gabrielle-Roy; je ne suis pas sûr que l'éminente romancière aurait souhaité avoir des danseuses nues comme voisines post-mortuaires. Et le troisième, La Vie en Rose, sur le boulevard Charest, porte ironiquement le nom du magazine féministe québécois qui se bat justement contre les danseuses nues, la pornographie, bref contre le phénomène de la femme-objet de consommation.

Au Cabaret Centre-Ville, les danseuses ne connaissent pas beaucoup Gabrielle Roy. Et à La Vie en Rose, elles ne connaissent pas beaucoup le magazine du même nom. La barmaid m'a seulement dit qu'elle en avait vaguement entendu parler mais qu'elle est certaine qu'il n'y a aucune relation entre le cabaret et le magazine. Des esprits tordus de mon entourage croyaient qu'on avait peut-être voulu "relancer" le magazine, en empruntant son nom de cette façon...

Trois cabarets de danseuses nues, ouverts en quelques mois seulement, dans un tout petit arrondissement. On peut passer de l'un à l'autre à pied en moins de cinq minutes.

Et un permis a été demandé pour un quatrième.

Voilà d'où part cette fameuse pétition de 1.000 noms qu'on vient de remettre au maire Pelletier afin de stopper l'invasion du sexe dans Saint-Roch.

"Notre intervention de maintenant n'a rien à avoir avec les élections, explique le curé Pierre-André Fournier. Nous avions déjà réagi une première fois, en juillet, lorsqu'un coup de feu avait été tiré dans l'une de ces trois boîtes."

Logements à louer

Le curé de Saint-Roch, qui a déjà fait de l'apostolat à Saint-Louis, a connu pire criminalité qu'il n'en verra jamais à Québec, ni dans tout le Canada. Mais pour lui, la question n'est pas là. C'est plutôt une affaire de justice et d'équité.

"Je ne vois absolument pas, dit-il, pourquoi la basse ville en général et Saint-Roch en particulier "ramasseraient" tout ce que le reste de Québec ne veut pas avoir. S'il est vrai qu'il en faut de ces "choses", ce avec quoi je ne suis pas d'accord, et s'il est vrai qu'elles peuvent avoir une valeur de thérapie préventive, selon certaines croyances à la mode que je ne partage pas, pourquoi personne ne les veut dans sa maison, ni même dans son quartier. Demandez aux gens d'ailleurs qui en voudrait chez lui!"

Le curé ajoute que ce type de commerces est un terrain fertile au crime. Et que cela ne va sûrement pas contribuer à refaire de Saint-Roch un quartier résidentiel où il fait bon vivre et où de jeunes familles seront intéressées à venir s'établir.

C'est le comité de la pastorale sociale qui a entrepris cette bataille du sexe, dans Saint-Roch. La présidente de ce comité est Mme Roland Gauvin, âgée de 50 ans.

Ce n'est pas parce qu'elle est scrupuleuse que Mme Gauvin s'oppose aux danseuses nues. Elle a même un nu, sur le mur de son salon, et il lui est arrivé d'aller dans les bars, avec son mari.

C'est pour l'image du quartier que Mme Gauvin se bat contre les danseuses. "Les gens ne voudront pas venir habiter dans le secteur, si le sexe et les travers qui vont avec en sont la marque de commerce."

Mme Gauvin sait très bien de quoi elle parle. Elle a des logements à louer, dans Saint-Roch...

La campagne à Québec touchée par les bars de danseuses

◆ Engagé dans le dernier droit de la campagne électorale municipale à Québec, le maire Jean Pelletier se serait bien passé de devoir discuter publiquement de la présence de nouveaux bars de danseuses nues dans le quartier Saint-Roch.

par Pierre-Paul NOREAU

C'est du moins ce qui peut être conclu de la conférence de presse d'hier alors que le comité de pastorale sociale et ouvrière de Saint-Roch remettait à M. Pelletier une pétition d'environ 1.000 noms qui demandait le retrait des permis d'exploitation déjà accordés à ces établissements et l'interdiction d'en ouvrir de nouveaux. Le ton des échanges y a été quelque peu tordu.

Le chef du Progrès civique a accusé les médias d'avoir fait de ce cas un "dossier politique". C'est le Rassemblement populaire qui avait abordé ce thème plus tôt cette semaine, s'inquiétant de l'effet de ces bars sur la qualité de vie du secteur. L'opposition dévoilait l'existence de la pétition.

M. Pelletier et le conseiller Yvon Vézina ont toutefois tenu à préciser à la presse en sortant, que la présidente du comité de pastorale, Mme Roland Gauvin, avait un lien de parenté avec un candidat du Rassemblement populaire dans Saint-Sauveur, M. Jacques Fiset.

Alors qu'on plaideait du côté des membres du comité de pastorale que ce dossier n'avait rien de politique et que c'était par hasard que la pétition intervenait à la fin de la campagne électorale, les élus faisaient montre de beaucoup de scepticisme à cet égard.

Mme Gauvin a expliqué que son comité avait déjà eu des discussions



C'est en privé qu'ont eu lieu les premiers échanges entre les élus de la ville de Québec et le comité de pastorale de Saint-Roch sur le dossier des bars de danseuses nues. Après une quarantaine de minutes, les représentants des médias ont été reçus en présence des deux parties.

avec le maire de Québec au cours de l'été sur ce dossier. M. Pelletier, de son côté, a soutenu qu'il avait alors été question de la rue Notre-Dame-des-Anges, où d'ailleurs il avait personnellement sollicité plus de vigilance de la part du service de police. Mme Gauvin pour sa part continuait de croire qu'il avait été question du premier bar de danseuses qui avait à ce moment ouvert ses portes.

De toute manière, le comité de pastorale a décidé de recueillir une pétition, s'inquiétant du fait que trois bars de danseuses nues étaient apparues en peu de temps et qu'un quatrième avait adressé à la Régie des permis d'alcool une demande de permis.

Mauvais effet

Le maire Jean Pelletier a reconnu que la présence de ce genre de commerces pouvait avoir un effet

sur la qualité de vie du secteur, comme le craignent les membres du comité de pastorale. L'une des personnes présentes hier rappelait d'ailleurs un meurtre qui avait eu lieu à proximité de l'un de ces bars.

Selon le directeur du service du contentieux de Québec, Me Denis Boutin, il n'est pas possible pour la ville de prohiber les bars de danseuses nues à la grandeur de son territoire. De toute manière, les bars déjà en place le sont sous l'appellation "bars avec spectacles", commerces qui pourraient tout aussi bien recevoir des groupes de musique. Or, il n'est pas possible de mettre une distinction sur le genre de spectacle lorsqu'on accorde un tel permis.

La ville de Québec travaillera cependant avec l'avocat du comité de pastorale pour tenter d'empêcher la

Régie des permis d'alcool d'accorder un permis au quatrième bar qui le sollicite, s'est engagé M. Pelletier. Quant à un éventuel changement au zonage, aucune décision n'est prise. Chose certaine, les trois bars actuels jouissent d'un droit acquis, a précisé M. Pelletier.

Le premier magistrat a souligné par ailleurs que la ville ne faisait pas les efforts qu'elle fait depuis quelque temps dans Saint-Roch pour "se voir contrebalancer à la fin par un genre d'activités pouvant dégrader de façon significative et importante la qualité de vie. Mais le problème n'est pas simple".

De son côté, la présidente du comité de pastorale a dit que les discussions et les engagements de la ville étaient satisfaisants pour le moment.

Une voie de desserte

CHARLESBOURG — L'important projet d'implantation d'un parc de récréation le long du boulevard Laurentien, au sud du Jardin zoologique, à Charlesbourg, nécessiterait la construction d'une voie de desserte puisque, selon une étude du service municipal de l'aménagement et du transport, de Charlesbourg, le réseau actuel de rues ne suffirait pas aux besoins d'un achalandage additionnel.

Dans son rapport, le directeur du

service, M. Raymond Paquin, recommande de relier les échangeurs du boulevard Jean-Talon ouest et de la rue de la Faune par une voie de service. En raison du caractère régional du projet, le conseil municipal a demandé au ministère des Transports d'analyser le projet et d'assumer le coût de réalisation de la voie de desserte. Du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, le conseil sollicite une subvention pour le coût des infrastructures.

MANUFACTURIER DE BIJOUX DE QUALITÉ
Pour toutes les occasions
visitez **PAUL A. LANGLOIS LTÉE**
487, boul. Charest est. 3e étage, Québec
Tél.: (418) 524-0791 - 524-4043
(Établi depuis 1954)

A LOUER

- Bureaux
- Clinique médicale
- Magasins
- Boutiques

648-8775, 683-3683

LE HALL DU MAIL

Stationnement gratuit

dès 18:00
sur validation de votre billet, si vous gardez votre voiture vous-mêmes dans le stationnement de Place Québec.

Le Croquembroche
Le restaurant du Hilton
647-2411

WRSAVARD BIJOUTIER-VOAILLIER

2461, chemin St-Louis, Sillery - 653-3115
Réalisation • Restauration • Réparation dans nos ateliers

De 20 à 50% de réduction sur une sélection de bijoux
Des bijoux à votre mesure, des prix à votre goût.

WRSAVARD BIJOUTIER-VOAILLIER

2461, chemin St-Louis, Sillery - 653-3115
Réalisation • Restauration • Réparation dans nos ateliers

le demi-litre DU MARCHAND

ROUGE ou BLANC
un casse-croûte... à bon prix!

le demi-litre DU MARCHAND vin de table 500 mL

GRAND GAGNANT DE 2 PRIX D'EXCELLENCE

REGARD SUR L'ACTUALITÉ LOCALE

Mainguy veut élargir Québec mais sans annexer la banlieue

◆ Le Rassemblement populaire propose une grande opération de régionalisation, respectueuse des autonomies locales. Il s'agit d'un plan qui pourrait prendre de 5 à 10 ans à se réaliser et qui créerait un équilibre entre les villes, améliorant la situation économique de tout le monde en éliminant la concurrence.

par Pierre-Paul NOREAU

Sans être en mesure de fournir des réponses à toutes les questions qu'une "grande oeuvre" de ce genre peut susciter, M. Pierre Mainguy a parlé longuement hier en conférence de presse du thème de la concertation régionale.

Sa vision porte sur un grand territoire, incluant la partie urbanisée de la rive sud, secteur dans lequel il suggère que les coûts et bénéfices des équipements utilisés par l'ensemble de la population soient partagés.

Le candidat du Rassemblement populaire à la mairie de Québec a l'impression, tout comme son vis-à-vis du Progrès civique, que le rôle de capitale et de pôle régional de la ville de Québec lui occasionne davantage de dépenses, qu'il ne lui procure de profits. Il y aurait, entre autres, donc nécessité de réajuster par rapport aux autres

villes de la région.

M. Mainguy évite d'utiliser le terme "fusion", rappelant systématiquement à cet égard que l'approche de son parti est d'abord celle de la négociation. Mais advenant que la commission d'étude sur la ville de Québec établisse clairement que la capitale a besoin d'une puissante médication pour ne pas s'effondrer, l'ex-conseiller avoue que le gouvernement du Québec aura des responsabilités à prendre, tout particulièrement si les municipalités voisines choisissent de rester à l'écart des problèmes de Québec.

Le candidat Mainguy demeure persuadé que les voisins de Québec ne pourront se soustraire à une responsabilité collective si elle est établie par la commission d'étude.

Son parti propose donc la régionalisation des grands ensembles commerciaux, des édifices gouvernementaux et des parcs industriels. Ceci signifie que les dépenses faites par une ville pour les accueillir et les pourvoir en services devraient être partagées par tous, tout comme les entrées de taxes.

Au départ, M. Mainguy croit que l'effet devrait être de rapprocher les taux de taxation des villes, soit diminuer celui de Québec et possiblement hausser celui des autres municipalités. Il enchaîne ce-

pendant en insistant sur les gains collectifs que procurerait l'élimination de la concurrence que se livrent les villes pour obtenir chez elle une industrie, un centre commercial ou un édifice gouvernemental. Un dynamisme économique compensatoire.

Une sorte de fusion sans le dire, pourrait-on être tenté de conclure. Pas du tout selon M. Mainguy puisque chaque municipalité conserve l'autonomie qu'elle désire par rapport à tout ce qui n'a pas de vocation régionale. Ce qui n'empêche pas de favoriser des ententes intermunicipales sur certains services, que ce soit la protection contre l'incendie, le ramassage des ordures ou autres.

Le Rassemblement populaire s'engage donc à travailler à faire élargir le territoire de la Communauté urbaine de Québec pour inclure la rive sud; à faire éliminer les doublages de services entre autres dans la promotion industrielle ou les acteurs sont trop nombreux et se nuisent; à presser le gouvernement provincial, quel qu'il soit, à donner suite aux engagements électoraux par rapport au futur rôle international de Québec et aussi à faire payer pleinement leurs taxes aux deux autres paliers gouvernementaux.

Création éventuelle d'un comité d'aménagement de la rivière Montmorency

◆ La municipalité de Beauport se propose d'étudier le projet de création d'un comité d'aménagement de la rivière Montmorency (CAM), de façon à protéger le milieu aquatique et mettre en valeur les zones riveraines, à l'intérieur du bassin versant de la rivière. Il s'agit d'une initiative de M. André Robitaille, géographe de Charlesbourg.

par Gérard OUELLET

Selon M. Robitaille, ce comité a but non lucratif serait formé de citoyens et de représentants des municipalités concernées, soit Sainte-Brigitte-de-Laval, Beauport, Boischatel et L'Ange-Gardien.

Actuellement, M. Robitaille soutient que l'aspect visuel des rives de la Montmorency et de ses affluents est très négligé; l'accessibilité pour l'utilisation du milieu aquatique est difficile, à l'exception de quelques cas.

Les principaux objectifs du CAM pourraient être: l'élaboration d'un plan régional de protection du milieu aquatique; la sensibilisation des citoyens; l'aménagement des berges; le nettoyage du lit et des berges; l'identification des sources de pollution et leur élimination; collaboration avec les ministères concernés à l'amélioration et la mise en valeur des eaux, en rapport avec l'exploitation de la truite mouchetée et, enfin, la préservation de

la qualité de vie.

Le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, s'est montré très favorable à ce projet, regrettant que cette initiative n'ait pas été prise par un citoyen de Beauport.

Nominations

Mme Renée Giroux-Blanchet a été nommée aux postes de greffier de la cour municipale et assistant-greffier du conseil. Par la même occasion, le conseil municipal a embauché M. Yves Marchand, un jeune homme de 29 ans, au poste de responsable de l'information et du service à la population au service des communications.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Le géographe André Robitaille veut mettre en valeur les zones riveraines de la rivière Montmorency.

Le Réveil de Beauport veut créer 13 comités de citoyens

◆ Afin d'assurer une communication permanente entre les élus et la population, la présidente du Réveil de Beauport (RB) Mme Yolande Filion, préconise la mise sur pied de comités dans les 13 districts de la ville.

par Gérard OUELLET

Ce processus de décentralisation, a rappelé Mme Filion, permettra de faire que ces instances du parti,

deviennent des multiplicateurs et des générateurs d'information.

Le bureau de direction du parti, la commission politique, ainsi que les militants de la base ont reconnu non seulement l'urgence d'implanter de telles structures, mais aussi la nécessité de procéder à une révision annuelle de ce mécanisme unique de consultation.

Pour le premier anniversaire de son accession au pouvoir, le RB a convié, récemment, ses militants à

un colloque d'orientation. Organisé par suite de l'initiative de la présidente du parti, ce genre de forum était l'objet d'une première, au cours des 15 années d'existence de cette formation politique.

Le chef du parti, M. Jacques Langlois, a souligné la vitalité de ses troupes et s'est dit convaincu que les citoyens de Beauport s'engageront activement dans cette nouvelle démarche d'écoute de leurs besoins.

La politique

Pour informer la population beauceronne de cette politique sur l'usage du tabac au CHR, on a placé, à l'entrée principale de chacun des deux pavillons, un baril peint en rouge où l'on peut lire la mention suivante: "Pour un hôpital en santé, merci de ne pas fumer", et où l'on invite les gens à "éteindre ici".

De plus, il est strictement interdit aux visiteurs de fumer dans les chambres des patients, la cantine, la cafétéria, les salons, le hall d'en-

Pour le moulin des Jésuites

◆ CHARLESBOURG — Pour aménager le moulin des Jésuites en centre d'interprétation du patrimoine, au coût de \$1,388,283, le conseil de Charlesbourg a besoin d'une subvention de \$967,000 du ministère des Affaires culturelles. Construit en 1773 et en 1744, à l'angle de la 80e Rue et du boulevard Henri-Bourassa, dans le secteur du Trait-Carré, le moulin a été acheté par la municipalité en 1982. Dans un document récent, le service des loisirs propose un concept d'interprétation axé sur le passage

de Charlesbourg, de village à ville, ou de campagne à banlieue, pour faire connaître aux élèves et à la population en général, le mode de vie des premiers habitants, les faits marquants de l'histoire et les étapes dans l'évolution: du moulin. L'histoire de Charlesbourg, écrit le service des loisirs, remonte au tout début de la colonie, avec l'arrivée des Récollets, des Jésuites et l'installation des premiers colons par l'intendant Jean-Talon, à la demande de Louis XIV, en 1664.

maintenant. Se poursuivront aussi les discussions sur l'aménagement du territoire de la municipalité régionale de comté des Chutes-de-la-Chaudière où l'on a déjà dit, affirme M. Breton, qu'il est celui qui fait renaître les divisions entre l'est et l'ouest de la rivière Chaudière.

Mais M. Breton dit croire qu'une chicane à l'occasion peut faire avancer les choses. Pour sa part il fait depuis un an ses classes en politique et se définit comme un homme déterminé et audacieux. Malgré un endettement per capita plus élevé que la moyenne, et cela à cause de la faible densité de la population, il croit saine la situation financière de Bernières (surplus accumulé de \$170,000, budget de \$2,9 millions) et ne dit pas non à une fusion éventuelle avec Saint-Rédempteur.



Le Soleil, Roland Marcoux

Trop de politique pour les fonctionnaires?

La distribution cette semaine de 5,000 invitations à l'intérieur du complexe "G" pour venir rencontrer des fonctionnaires qui se présentent sous la bannière du Rassemblement populaire, a eu un succès fort mitigé pour l'opposition. Une cinquantaine de personnes se sont effectivement déplacées pour entendre leurs collègues militant au palier municipal.

Le Centre hospitalier de la Beauce se dote d'une politique anti-tabac

◆ SAINT-GEORGES — Le Centre hospitalier régional de la Beauce (CHRB) fait maintenant partie des institutions dotées d'une politique sur l'usage du tabac.

par Paul-Henri DROUIN

L'annonce d'une telle politique, qui s'appliquera aux pavillons Saint-Joseph de Beauceville et Notre-Dame de Saint-Georges, a été faite par le directeur général du CHRB, M. Marcellin Dallaire, lors d'une conférence de presse tenue à Saint-Georges de Beauce.

Cette décision fait suite à un sondage effectué auprès du personnel du CHRB. Le nombre de répondants a été de 649 sur une possibilité de 1,100 personnes. Le résultat de ce sondage a été de 78,8 pour 100 en faveur d'une politique concernant l'usage du tabac.

Cependant, à la question si l'on devait interdire la vente de cigarettes au CHRB, le résultat a été de 68,1 pour 100 contre une telle interdiction et 28,9 pour 100 en faveur.

Selon M. Dallaire, le CHRB a décidé de se doter d'une politique visant à limiter l'usage du tabac à ses deux pavillons, parce qu'il est conscient qu'en tant qu'organisme du réseau de la santé et des services sociaux, il doit prendre des moyens pour conserver et améliorer la santé des individus qui fréquentent ses établissements.

Comme l'a indiqué M. Marcellin Dallaire, même si c'est en mars 1985 que le conseil d'administration du CHRB a entériné cette politique et l'a inscrite au manuel des politiques et procédures de l'établissement, l'implantation s'est faite graduellement: information au personnel, affiches, désignation des lieux pour fumeurs et non-fumeurs, information aux malades et à la population.

trée sont les endroits où il est encore permis de fumer dans les secteurs réservés à cet effet.

M. Dallaire a de plus fait part que le CHRB va favoriser, dans le cadre de cette politique pour la santé et de l'Année internationale de la jeunesse, la signature d'une pétition pour une action concertée contre le tabagisme "Objectif 1990".

La CUQ espère toujours obtenir l'usine de Toyota

◆ La Communauté urbaine de Québec (CUQ) entretient toujours de bons espoirs d'obtenir l'usine d'assemblage d'automobiles Toyota.

par Michel CORBEIL

C'est ce qu'a répondu hier le président de la CUQ, M. Michel Rivard.

"La compagnie nous a fait parvenir, vendredi, une lettre nous remerciant de les avoir accueillis (au début de l'automne) et nous précisant que leur décision n'était pas arrêtée.

"Peut-être ce choix est-il fait dans leur esprit", a convenu M. Rivard. Mais lorsque nous lisons dans le Globe and Mail récent que ce sera à Cambridge, en Ontario, que Toyota ira, ça nous fait rire. Tout comme il y a un mois, je demeure modérément optimiste et nous pensons que le dossier va bien."

Depuis la visite en octobre d'émisaires de la compagnie japonaise, des demandes d'in-

Même s'il faut quelques chicanes...

Le maire de Bernières veut que les dossiers avancent

◆ BERNIÈRES — Il y a beaucoup à faire à Bernières, cette municipalité située de part et d'autre de l'autoroute 20, tout juste à l'ouest du pont Pierre-Laporte, et le maire Reynald Breton se dit résolu à faire bouger les choses malgré les obstacles existants et au risque, s'il le faut, de vivre quelques chicanes.

par André FORGUES

Règlement du dossier des eaux usées, implantation d'une école primaire dans l'ouest de la municipalité et d'une école secondaire dans sa région immédiate, mise en place d'une succursale du Centre local de services communautaires (CLSC), telles sont les principales priorités du maire Breton pour 1986.

Bernières, dont on prévoit qu'elle franchira l'an prochain le cap des

6,000 citoyens (elle n'en comptait que 1,700 en 1974), a trois vocations principales puisqu'il s'agit d'un territoire qui sert de banlieue dortoir et où l'activité agricole demeure importante. De plus on y retrouve une partie substantielle du parc industriel de la Corporation Laporte.

En conférence de presse, hier, M. Breton a fait le point sur le développement de la municipalité et sur les principaux projets en an après son accession à la mairie. Une des priorités sera le développement économique car il y a actuellement carence d'établissements de services commerciaux à Bernières selon lui.

La municipalité étudie de plus la possibilité de former un groupe d'investissements pour relancer le développement de la zone nord-est du parc industriel Laporte. On en-

tend également favoriser la construction multifamiliale (un premier projet est en cours de réalisation).

Amélioration du chemin Saint-Joseph, aménagement d'un parc de voisinage dans le quartier des Chutes et modification à la sortie 311 de l'autoroute 20 sont aussi au programme des choses à faire au cours des prochains mois.

C'est loin

Bernières est donc à l'extrême ouest de la circonscription électorale de Lévis, voisine de Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur et Saint-Etienne. M. Breton s'impatientement visiblement de voir le temps requis avant que ne soient comblés les besoins de la population locale dans les domaines de l'éducation et des services sociaux, par exemple.

"On a l'impression que l'ouest de

la Chaudière, c'est loin, c'est très loin", affirme-t-il. Et encore: "Si personne ne s'occupait de nous bloquer, on n'aurait pas besoin d'aide."

Du côté scolaire, la situation semble progresser actuellement. On évalue à 12 classes les besoins de Bernières au niveau primaire d'ici trois ans et la commission scolaire Chaudière-Etchemin étudie actuellement ce qu'il en coûterait pour déménager dans le secteur ouest de Bernières l'école Mgr Gauvreau qui est située à Saint-Nicolas mais fréquentée par une énorme proportion de jeunes Berniérois.

Quant à l'établissement d'une école secondaire dans le secteur Laporte, on en a fait une priorité à la commission scolaire, indique M. Breton qui dit souhaiter qu'on aura la décence de réaliser ce projet

DOSSIERS

LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE

Dans la course aux miettes électorales

L'émergence d'un tiers parti?

◆ Par leur entêtement à défendre des causes perdues d'avance ils se ressemblent comme des frères. Mais leurs programmes politiques aux antipodes en feraient plutôt des frères ennemis. Ils occupent un vaste espace idéologique, de la gauche nationaliste

La tradition québécoise de bipartisme n'a jamais fait la partie facile aux tiers partis. L'élection du 2 décembre est particulièrement difficile pour ces derniers. Ils n'ont pourtant pas perdu espoir de répéter

l'exploit d'un lointain Réal Caouette: la "balance du pouvoir". Ghislaine Rheault a rencontré les chefs des trois principaux tiers partis.



par
**Ghislaine
RHEAULT**

(Monière du Parti indépendantiste) à la droite fédéraliste (Asselin du Parti conser-

vateur du Québec) en passant par la gauche fédéraliste (Harney du NPD-Québec).

Sans les caricaturer, on pourrait dire que ce qui les apparente le plus, c'est une sorte de détermination têtue qui les rapproche de... Robert Bourassa.

Ils peuvent toutefois lui envier sa machine électorale, les moyens financiers et le goût de réussir. A la tête de partis embryonnaires, à

peu près ignorés des médias, aucun d'eux ne réussira à présenter plus de 70 candidats. Aucun d'eux n'essaie non plus de faire prendre des vessies pour des lanternes. Aucun d'eux fut-il têtue et obstiné, ne s'imaginer encore premier ministre du Québec. A l'occasion de l'élection serrée qui se prépare, tout ce que peut essayer de prétendre chacun d'entre eux, c'est de gagner un siège (le sien), de rêver de

faire élire trois ou quatre députés pour s'approprier, comme Réal Caouette autrefois, la balance du pouvoir.

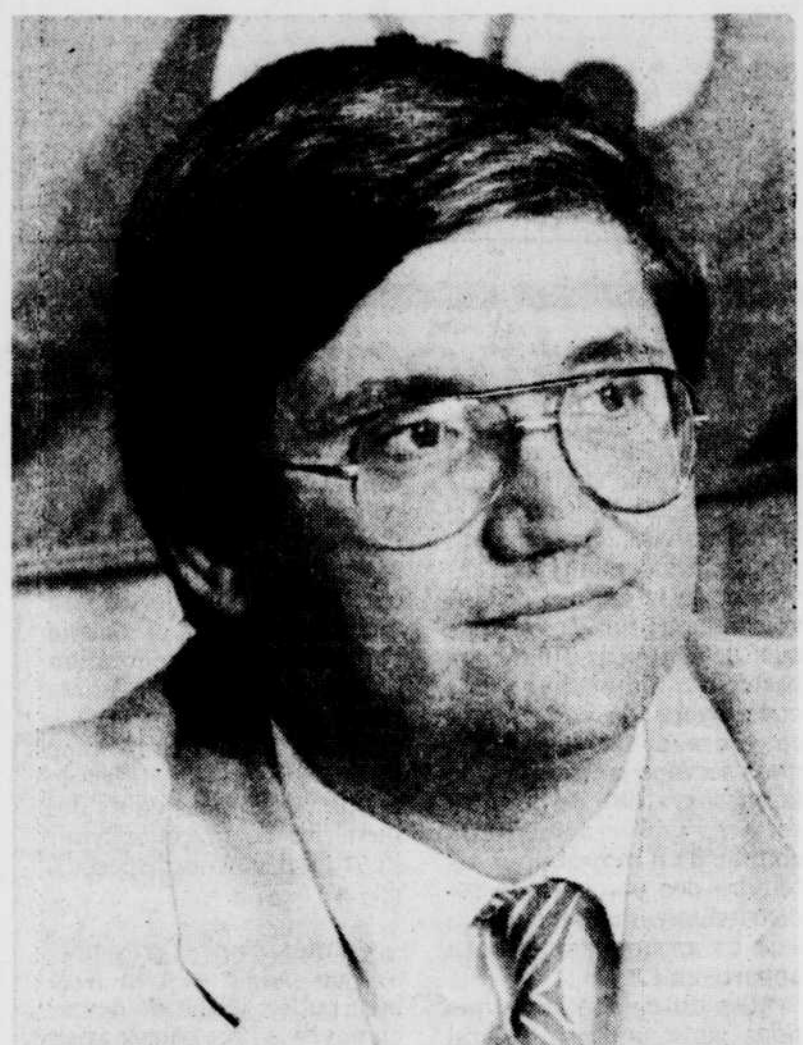
A eux trois, peut-être iront-ils chercher huit, dix ou douze pour 100 des suffrages si on en croit les professionnels sondagers. Peut-être en gagneront-ils même un peu plus, comme Denis Monière devenu politicien. Sous son chapeau de

candidat, il se fait critique des sondages dont se nourrissent ses congénères. "Jusqu'ici dit-il, les sondages ont été incapables d'évaluer la force réelle des tiers partis."

Condamnés à jouer en "vedette américaine" par un système de représentation électorale vétuste qui ne donne pas une image fidèle du vote des électeurs, les chefs des tiers partis n'en mènent pas moins

un combat essentiel. Même s'ils ne reçoivent qu'un accueil distrait, même s'ils risquent de ne recueillir qu'un succès d'estime le soir du 2 décembre, leur présence ne peut être ignorée. Le bi-partisme ne fait pas partie... pas encore du moins, de la constitution.

Abandonnés par leurs faux frères (le Parti conservateur d'Ottawa, ou le Parti québécois) ou investis d'une mission de défrichage néo-démocrate de la part de la maison-mère le PPCQ, le PI et le NPD-Québec jouent du coude pour se faire un nid dans le vacuum laissé par l'Union Nationale. Mine de rien, dans l'ombre et la pauvreté, peut-être s'apprennent-ils à jouer un rôle "historique" que l'on ne leur aurait pas soupçonné?



Denis MONIÈRE

Le Soleil, Roland Marcoux

Le Parti indépendantiste

Denis Monière

◆ "Nous traversons une phase de déclin du nationalisme" admet Denis Monière. Pourtant, comme Don Quichotte, il vient d'enfourcher de nouveau le cheval de l'indépendance et de se lancer, avec les moyens du bord, dans la lutte électorale.

Denis Monière n'y voit pas de contradiction. Même s'il y a un déclin comme il le diagnostique dans l'essai sur la déception politique qu'il vient de publier, cela ne veut pas dire qu'il faut rentrer chez soi, cultiver son jardin... et y enterrer ses convictions.

"L'horloge est revenue quinze ans en arrière dit-il. L'idée de l'indépendance n'a pas progressé. En 1968, il y avait 15 pour 100 d'indépendantistes. En 1985, il y en a toujours de 10 à 15 pour 100.

L'idée n'a pas progressé parce qu'elle a été mise au frigo. Mais dans trois ou quatre ans, pense-t-il, le vent aura tourné. Il y a une troisième vague de jeunes indépendantistes qui se lève (après le RIN de Bourgault, d'Allemagne, après celle des libéraux Levesque, Morin et Cie. qui représentaient une coalition d'intérêts désireux de compléter la révolution tranquille). Cette vague est formée des nouveaux indépendantistes qui refusent l'ambiguïté et qui veulent construire un pays.

Il en voit les signes avant-coureurs chez ces huit jeunes (sur 32 candidats connus) qui se présentent pour le Parti indépendantiste. "C'est une nouvelle génération politique qui va émerger. Quand la vague se manifester, il faudra une planche pour la prendre. Nous travaillons à long terme. Il y a des peuples qui ont mis 300 ans à se libérer.

"Nous visons l'élection de 1989" dit-il, comme s'il était convaincu que les Québécois seront inspirés par le deuxième centenaire de la Révolution française."

Une campagne modeste

Pour l'heure, Denis Monière candidat dans Saint-Jacques, même avec Gilles Rhéaume et Pierre de Bellefeuille une modeste campagne. Le Parti indépendantiste issu des dévoués du Parti nationaliste, soutenu timidement par le RDI, compte environ 860 membres. Il disposera d'un maigre budget de \$10.000 au national, en plus de celui des circonscriptions qui pourrait s'élever à près de \$100 000.

C'est un peu en dilettante qu'il coordonne la course dans le fouillis de son bureau de professeur de Sciences politiques, à l'Université de Montréal. Il continue de donner ses cours... liant la "praxis", comme il dit, à la théorie. Il nourrit ses cours de ses expériences politiques, tout en se congratulant d'être fidèle aux idées qu'il professe depuis 1965, alors qu'il était membre du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Echaudé par les déboires du Parti nationaliste alors qu'il a mené une campagne sans lendemain sur la scène fédérale, trahi par ses frères péquistes, il a vaincu la déception en rédigeant son ouvrage "Avez-vous lu Hirschman?"

L'échec certain qui guette son parti sur la scène québécoise ne réussira pas à le désarçonner. Immunisé désormais contre la déception, il luttera pour l'indépendance tant qu'elle ne sera pas réalisée.

Il présente un programme en trois volets qui tiennent en quelques feuillets: l'indépendance, le plein emploi et l'établissement d'une nouvelle démocratie en sont les objectifs.

Il propose à plus court terme l'universalité des programmes sociaux, la parité de l'aide sociale aux moins de 30 ans, l'adoption d'une loi interdisant la coupure des services essentiels (eau, gaz, électricité).

NPD-Québec

Jean-Paul Harney

◆ Depuis 20 ans, Jean-Paul Harney, chef du NPD-Québec ne compte plus les campagnes électorales qu'il a faites... et qu'il a perdues. Cet intellectuel, spécialiste de l'histoire des idées à l'Université York de Toronto a tenté par deux fois sans succès de prendre la tête du NPD fédéral.

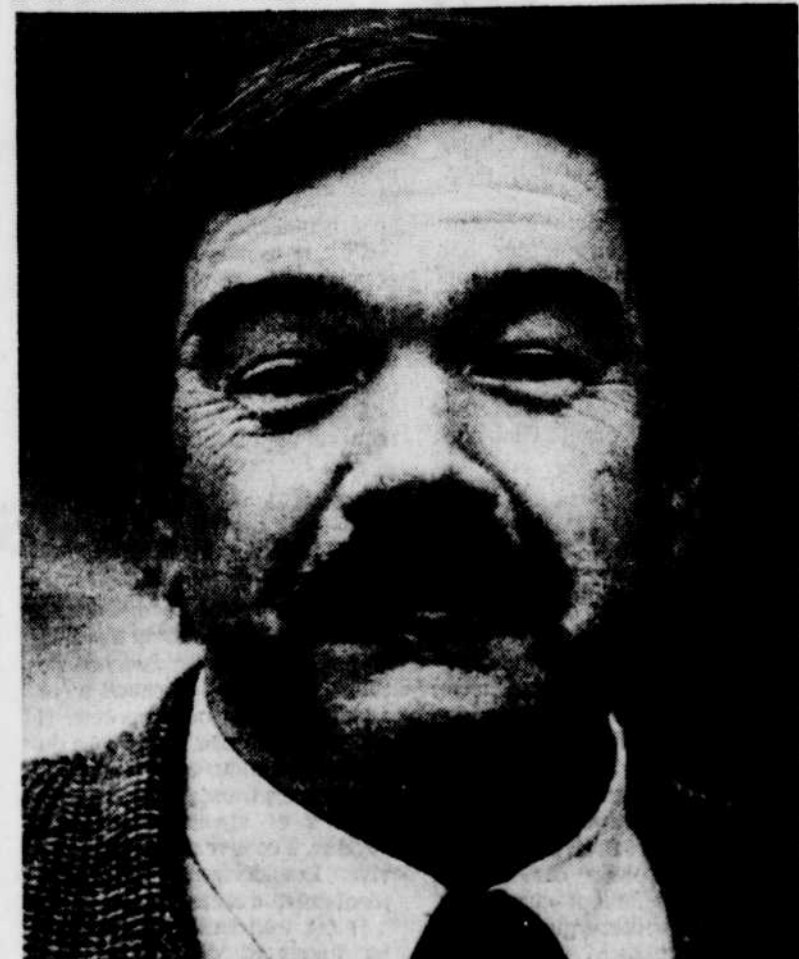
A 54 ans, une seule victoire l'a confirmé dans ses ambitions politiques: élu en 1972 député néo-démocrate de Scarborough-ouest, en 1974, sa carrière était terminée.

M. Harney se décrit comme un "radical-démocrate". Après avoir obtenu la présidence du NPD-Québec, un an après une défaite à Lévis aux élections fédérales, le voilà encore, à tenter l'aventure dans un terrain, le Québec, où la graine néo-démocrate n'a jamais germé. Qu'est-ce donc qui l'amène ici? La foi politique ou le machisme? Jean-Paul Harney récite sans sourcilier l'Evangile néo-démocrate appliqué aux "cas" du Québec. Son parti, dit-il, est le seul dans le contexte actuel, à donner une voix aux gens ordinaires. Le Parti québécois a failli lamentablement dans ses prétentions sociales-démocrates. Il n'a réussi qu'à pratiquer un bon libéralisme. Aujourd'hui, il est vulnérable à toutes les coqueluches nord-américaines qui courent: dérèglementation, privatisation.

Comme son adversaire lointain Denis Monière qui partage ses vues sociales, Jean-Paul Harney ne croit pas que le Québec soit sur-étatisé.

Mais il pense que certaines nationalisations ont été faites tout croche au Québec depuis vingt ans. Il cite l'exemple de Sidbec: "C'était pas très intelligent de nationaliser alors qu'il y avait dans le monde des surplus de production d'acier. On s'y est lancé sans contrôler tous les leviers.

Il cite encore le cas de la Société nationale de l'Amiante. "C'était évident en 1976 que le marché de l'amiante allait s'effriter. En étatisant, le gouvernement du P.Q. a fait un cadeau à ses sociétés."



Jean-Paul HARNEY

Sauter en retard

"Le malheur au Québec, c'est qu'on saute en retard sur le dos de la vague. A l'image de la Suède qui occupe la première page du bréviaire néo-démocrate, il n'est pas nécessaire de multiplier les sociétés d'Etat. Le programme du NPD propose plutôt la mixité des formules et leur diversification en vue de maîtriser l'économie nationale. Alors que tout le monde parle de remettre les sociétés au secteur privé il pense qu'on doit repenser les méthodes d'intervention du gouvernement.

"L'idée d'étatisation ne me fait pas peur dit-il, parce que l'Etat, c'est plus que le gouvernement. C'est nos municipalités, nos MRC, nos ZEC... Mais la société d'état, ce n'est pas la seule formule."

A contre-courant, il réprovoque les cadeaux que le gouvernement est prêt à donner à Renault ou à Hyundai pour attirer ici une symbolique industrie de l'automobile. "On est là, à genoux, calotte en main, à garantir la paix industrielle. Dans l'affaire Renault, j'aurais au moins préservé l'honneur du Québec. Ça été humiliant cet épisode" dit-il.

Avant d'être arrêté dans sa campagne par une grippe tenace, M. Harney avait déjà patrouillé une grande partie du Québec pour proposer son programme qui vise le plein emploi, la décentralisation, l'égalité d'accès aux services dans le domaine de la santé et du logement et une affirmation québécoise par l'adoption d'une constitution "sans demander la permission à Ottawa.

Comme le P.I et le parti conservateur c'est avec des moyens de fortune que Jean-Paul Harney et sa soixantaine de candidats choisis mènent la lutte.

Harney risque de brouiller les cartes dans cette élection et de favoriser dans plusieurs circonscriptions la victoire des libéraux.

Il n'attend pas de victoire. Il a l'habitude de perdre. Au nom d'une certaine vision de la démocratie.



André ASSELIN

Le Parti conservateur du Québec

André Asselin

◆ "Il ne dort pas. Il fume comme deux" dit un de ses organisateurs de Québec qui le décrit comme une force de la nature.

Il a plus d'ambition que d'illusions. Pas plus que Harney ou Monière... il ne compte vraiment sur d'autre victoire que la sienne, même s'il se risque à prédire tièdement qu'il pourrait gagner 12 comtés le 2 décembre en se glissant entre les péquistes et les libéraux. Mais il se démène comme un diable pour mettre son tout jeune parti sur la carte du Québec.

André Asselin s'est lancé à corps perdu dans la création du Parti progressiste conservateur du Québec (PPCQ) abandonné des conservateurs d'Ottawa. Il tient tête quand même. Le parti n'a pas d'argent... "Il est un peu comme la population du Québec" dit André Asselin. Il croit néanmoins pouvoir dépenser environ \$250 000 durant la course.

Il ne sait pas combien il a de membres... 10.000 peut-être? Mais il excuse cette ignorance par la mise au rancart de l'inventaire à peine amorcé au moment du lancement de la campagne. "On a mis tout ça dans une boîte. On verra après la campagne."

Cet avocat, ex-maire de Ste-Emilie de l'Energie, est un "bleu" depuis sa prime jeunesse. Alors que ses "chums" unionistes de la fin des années soixante se sont dispersés vers d'autres partis, il est resté dans ses terres en 1970.

Le référendum l'en a fait sortir. A la tête des troupes du non dans Lanaudière, il s'est battu au coton. "On a gagné. Mais j'ai été humilié, rappelle-t-il. J'ai été traité de vendu, d'infodé. J'étais pas un vrai québécois." Cette expérience l'a décidé, dit-il, à retourner dans l'arène. "L'heure est arrivée de s'atteler à la formule fédérale. On n'a jamais été dans la "game". Il pense

que le parti conservateur est le seul à offrir une alternative. "Moi je sais négocier" dit-il.

Un homme de parti

Le Parti québécois ayant pris le virage du fédéralisme renouvelé, s'étant "unionnalisé", on aurait pu s'attendre à le voir rejoindre ses anciens "chums" du club Renaissance. A la fin des années soixante, alors qu'il était secrétaire d'Yves Gabis, il y a passé de longues soirées avec les jeunes Johnson encore unionistes. "Jamais" répond-il encore, marqué les blessures du référendum. Avec Johnson, c'aurait pu être possible avant qu'il ne fasse main-basse sur le parti québécois. Mais lui qui présente un programme voué à la défense de l'entreprise privée, il honnit l'espèce "socialisante" qu'il retrouve encore au Parti québécois. "Les Chevette, Marois et André Asselin, ce n'est pas la même sorte.

André Asselin est-il, au fond, un individualiste qui n'est heureux qu'à la condition de diriger? "Non. Je suis un homme de parti. Demandez aux préfets de comté, aux maires, aux administrateurs avec qui j'ai travaillé à travers tout le Québec. J'aime travailler en équipe. Mais une fois la décision prise, je marche."

André Asselin connaît le Québec comme le fond de sa poche. Il a noué des alliances avec les maires un peu partout alors qu'il était président de l'Union des des Municipalités. Il compte beaucoup sur ce réseau dans la présente campagne. Il a réussi à rafler plus de 30 pour 100 des voix aux élections partielles dans l'Assomption et à se classer deuxième au printemps dernier. Cette fois il pense être élu dans l'Assomption. Mais même si les électeurs le renvoient chez lui, la partie pour lui n'est pas finie. Elle ne fait que commencer.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Rédacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Démythifier le Sommet francophone

La détente politique québécoise, voire même l'indifférence sourde dès que les questions de langue ou de constitution remontent péniblement à la surface en cette campagne électorale, ne doivent pas ensevelir l'annonce de l'entente sur un éventuel Sommet de la francophonie.



par **Raymond GIROUX**

Après des années de querelles souvent protocolaires, parfois idéologiques mais rarement désintéressées, Ottawa et Québec ont décidé de mettre le point final à ce débat.

La querelle de famille entre péquistes et libéraux fédéraux a fait place au réalisme. Comme le notait le rapport Macdonald, "le Québec n'a pas d'autre choix que de chercher à s'ouvrir sur le monde extérieur et en particulier sur la francophonie internationale".

Les objectifs de l'indépendance politique, d'une part, et de la suprématie totale du gouvernement central, d'autre part, avaient saboté jusqu'à maintenant tous les efforts pour rassembler sous un chapeau commun les nations se réclamant au moins partiellement de la culture française.

Les Québécois, toutefois, ont déjà annoncé à leurs politiciens la fin de la partie de souque à la corde, leur intention d'expédier aux limbes électoraux tous les mauvais esprits. Aussi pouvons-nous maintenant passer aux questions sérieuses et voir quelle utilité peut avoir la coopération entre les Etats francophones.

A un premier niveau, il ne faut jamais évacuer de l'analyse les ambitions internationales de la France et ses efforts constants pour se démarquer des Etats-Unis, pour tenir leurs alliés à bout de bras. Depuis de Gaulle en passant par Pompidou et Giscard jusqu'à Mitterrand, les présidents de la Ve République tiennent bien haut le flambeau de l'indépendance nationale.

Si une seule voix peut toujours se trouver un créneau dans le concert des nations, un chœur d'une vingtaine ou d'une trentaine de pays pèse nettement plus lourd dans la balance: de là l'intérêt passionné des Français pour une version gauloise du Commonwealth britannique.

Le blocus imposé par le Québec à la participation canadienne a jusqu'ici empêché la réalisation de ce rêve, de cette illusion politique même. Les intérêts économiques et les régimes politiques de la France, du Zaïre, de Haïti ou du Vanuatu divergent à un point tel qu'on voit mal quelle pression internationale commune ces nations pourraient mettre de l'avant sans que leurs voisins n'éclatent de rire.

Mais en dehors de ce lieu de rencontre et de festivités entre politiciens en mal de publicité et de postes honorifiques pour les bien-méritants de leur entourage, il faut développer au maximum le potentiel culturel et économique réel qui découlera de ce sommet.

Car le Québec et la francophonie canadienne, en extrême petite minorité sur le continent nord-américain, ne peuvent songer à s'épanouir sans s'ouvrir sur le monde extérieur. Le français, langue de communication et d'éducation supérieure pour nombre de pays du Tiers-monde, nous offre des débouchés insoupçonnables en Afrique et en Asie, notamment.

Le compromis entre Québec et Ottawa réserve au pouvoir central les discussions politiques et économiques, et aux provinces les secteurs culturels et techniques. Si Ottawa consulte étroitement le Québec au plan économique, et si Québec pense plus loin qu'aux tapis rouges, chacun pourra tirer profit du Sommet de la francophonie.



POINT DE VUE SUR L'ÉCONOMIE

Lampadaires et bibliothèques



par **Claude MASSON**
Collaborateur spécial

Point nécessaire d'être économiste pour comprendre la différence entre un lampadaire et une bibliothèque. Mais tous les contribuables qui ont voté lors des dernières élections municipales savent que les deux relèvent du niveau de gouvernement le plus près d'eux. Le conseiller municipal ou même le maire est le politicien généralement le plus accessible en cas de besoin. Il est celui que l'on contacte quand les travaux de voirie entrepris par la ville endommagent sa propriété.

Mais un lampadaire n'est pas une bibliothèque. Le premier est un bien public, la seconde est un service public. La nuance est importante. Par définition, un bien public, à la différence des tomates, ne peut pas être vraiment "vendu" à celui ou celle qui désire le consommer. A partir du moment où on décide d'installer de l'éclairage dans les rues, on ne peut en priver le citoyen qui refuserait d'acheter ce service.

Contrairement à ce qui se passe sur un marché ordinaire, celui des tomates

par exemple, il ne peut être requis de l'utilisateur qu'il paie un prix pour acquérir le droit de consommer le service offert. C'est pour cette raison qu'un bien public ne peut être "produit" que par un gouvernement. Lui seul, en effet, a le pouvoir de forcer tous les bénéficiaires d'un service à le défrayer. Il y a beaucoup d'autres biens publics: la défense nationale, l'assainissement des eaux, pour n'en citer que deux.

Il en va autrement pour une bibliothèque municipale. Si ce service est offert gratuitement ou presque, c'est suite à une décision politique. On peut être pour ou contre, mais une chose est certaine: il serait possible de demander un prix plus élevé aux usagers d'une bibliothèque ou d'une arène et d'éliminer ainsi tous ceux et celles qui refuseraient de le payer. La bibliothèque n'est pas un bien public. Il semble pourtant évident que la plupart des citoyens tiennent à l'existence d'une bibliothèque municipale. C'est leur droit le plus strict en démocratie. Et c'est pour des raisons comme celle-là que nous avons voté dimanche dernier ou que nous le ferons bientôt.

Nous estimons qu'une ville moderne doit avoir sa bibliothèque parce que nous pensons que, dans le monde

actuel, l'accès plus facile au savoir et aux activités de loisir enrichit l'ensemble de la collectivité. Que chacun profite, finalement, du savoir et de la culture de son voisin. Nous ne voulons pas que des moyens financiers restreints empêchent des concitoyens de consommer ce genre de service. Nous nous servons, en somme, de la quasi-gratuité de certains services gouvernementaux comme d'un moyen pour atteindre des objectifs de redistribution du revenu au sein du groupe auquel nous appartenons.

Mais est-ce si certain que nous pensons ainsi? A vrai dire, nous ne le savons que bien imparfaitement. Toutes les personnes à qui nous confions le pouvoir de donner suite à nos aspirations admettront sans doute que la seule consultation électorale est un instrument bien incomplet pour connaître la volonté de la population. Lorsqu'un consommateur choisit de payer le prix d'un kilogramme de tomates, il se trouve à exprimer ses préférences. Il dit, en somme, aux producteurs: j'aime assez les tomates pour être disposé à payer tel prix pour m'en procurer.

Mais quand un bien ou un service est offert gratuitement par un gouvernement, cette façon de faire connaître ses pré-

férences ne tient plus. Dans un tel contexte, le niveau politique trouve plus difficile de prendre les décisions à la marge qu'on attend de lui: ce \$100,000 dont je dispose maintenant, à quoi dois-je l'affecter? A l'amélioration de la bibliothèque? Ou de l'arène? Ou de l'éclairage des rues? Comment, somme toute, puis-je identifier le mieux possible les goûts des membres de la collectivité? Pour quoi sont-ils disposés à payer?

Quand il s'agit d'un simple service public et non d'un bien public, le fait de devoir en payer le prix pour y avoir accès n'est pas qu'une façon de permettre au producteur de récupérer ses frais. Le fait de pouvoir le consommer gratuitement (ou presque) n'est pas qu'un moyen de profiter d'une redistribution de revenu en sa faveur. Dans le premier cas, une préférence s'exprime, un "vote" s'exerce. Dans le second cas, il n'en est rien, à moins d'affirmer une évidence sans intérêt: tout le monde est prêt à consommer un bien gratuit jusqu'au point de saturation. Comme avoir un lampadaire à tous les trois mètres ou une bibliothèque à tous les coins de rue.

● Claude Masson est professeur d'économie à l'université Laval.

BLOC-NOTES

Débat de train

La gare du Palais retrouve aujourd'hui sa vocation d'antan après des investissements de quelque \$30 millions pour corriger l'erreur de \$6 millions quand on avait banni le monstre d'acier du centre-ville en 1976. C'est le prix à payer pour le regroupement au même carrefour du système de transport en commun de la région de Québec.

Le train a marqué le développement de tout le pays et il continuera d'empêcher l'histoire de la capitale. Honni par les uns, loué par les autres, sa rentrée triomphale d'aujourd'hui devait encore susciter de l'animosité. Cette fois, et après la municipalité de Vanier, c'est le candidat péquiste du comté, M. Jean-François Bertrand, qui menaçait hier de bloquer le passage à niveau du boulevard Pierre-Bertrand avec sa voiture. Aura-t-il fallu une campagne électorale pour lui apprendre, malgré sa défense du projet de la gare intermodale, que le train traverserait son comté? Il a oublié que Mgr Raymond Lavoie était pourchassé par la police quand il voulait lui aussi bloquer le passage aux convois ferroviaires dans sa paroisse.

Il ne reste plus maintenant qu'à inciter Voyageur à quitter ses locaux vétustes du boulevard Charest pour confirmer la véritable vocation de gare intermodale du nouveau complexe à la disposition des voyageurs. Une décision qu'il ne faudrait pas être surpris d'entendre annoncer en cette période de campagne électorale, tant provinciale que municipale. A moins que M. Bertrand persuade son collègue Richard Guay de barrer la route aux autobus...

Le retour des trains au centre-ville restitue une force économique vitale pour le quartier Saint-Roch. Le hall du mail qui reliera la gare intermodale, le palais de justice et les commerces du Mail Centre-ville témoignent d'une étape majeure de la revitalisation du cœur de Québec. Il restera à rétablir la tradition du transport par chemin de fer avec un service rapide et en tenant compte aussi du rôle que peut jouer la municipalité de Sainte-Foy avec son aéroport international. Des voyageurs continueront de préférer l'escalade de la "cabane à chiens" et ça permet d'économiser de précieuses minutes.

La gare intermodale fera couler encore beaucoup d'encre avec son projet d'édifice à bureaux juste au-dessus dont les seules infrastructures de soutien ont englouti une quinzaine de millions de dollars. Le gouvernement provincial devra répondre raisonnablement à ses besoins réels d'espace en évitant de satisfaire la mégalomanie d'un maire, même aussi passionné que celui de Québec. La capacité de payer des contribuables invite à la sobriété.

Vianney DUCHESNE

REVUE DE PRESSE CANADIENNE

Les "bleus" contre eux-mêmes

L'un des derniers sondages pancanadiens, qui fait état d'une chute considérable de popularité du gouvernement conservateur, constitue un message on ne peut plus clair.

Les Canadiens ne s'amusez aucunement au cirque tory. S'il est vrai qu'il naît une bonne poire à chaque minute, il est tout aussi vrai que ces bonnes poires ne le demeurent pas éternellement.

Ce sondage, réalisé fin septembre pour le Toronto Glob and

Mail, démontre que 40 pour 100 des électeurs favorisent les Tories, contre 34 pour 100 pour les libéraux et 25 pour 100 pour les néo-démocrates. 16 pour 100 des personnes interrogées sont par ailleurs indécises.

C'est là le plus bas niveau de popularité du gouvernement depuis l'élection de septembre 1984. C'est par ailleurs une perte de sept points de pourcentage depuis juin.

A quoi attribuer ce soudain recul de popularité? Ce sondage

a été réalisé au moment même où éclatait le fiasco de la Banque Commerciale du Canada, où le public apprenait les dessous du scandale du thon avarié et où le ministre Marcel Masse démissionnait. Autant de désastres politiques.

Les Canadiens sont apparemment plus tolérants envers les décisions maladroites des politiques que face aux mauvais jugements ou aux décisions douteuses. Ils n'aiment pas que leur

gouvernement agisse comme des... conservateurs.

Les Tories — non pas les libéraux ou néo-démocrates — s'affirment les pires ennemis des conservateurs.

Seul l'Ouest canadien, où 51 pour 100 des électeurs les favorisent, demeure une région favorable aux conservateurs. Ailleurs, ils traînent de la patte ou ne sont que légèrement en avance sur les libéraux.

Même l'Ouest canadien n'est plus un château fort pour eux. Leurs appuis y ont fléchi de huit points de pourcentage.

Ces lois en français...

Le gouvernement manitobain a obtenu de la Cour suprême la permission de traduire à un rythme pépère les statuts de cette province. Le Manitoba se proposait de traduire en cinq ans tous les statuts anglophones actuels. Or, les autres intervenants à témoigner devant le tribunal — gouvernement fédéral, Société Franco-Manitobain et Alliance Québec — n'étaient certes pas prêts à offrir des arguments sur l'horaire proposée, sinon qu'ils réclamaient un délai de trois ans pour les lois actuellement en

vigueur et un délai secondaire de cinq ans pour le reste du travail.

Cet horaire, avec l'accord de toutes les parties en cause, a été adopté par la Cour suprême. Il reste au Manitoba, sur la base du jugement rendu, à organiser les services en français par ses ministères et agences. La contreversion, à ce niveau, est toujours vive. Les décisions à prendre n'ont été que remises.

Il est toutefois absurde, face au jugement du tribunal suprême, de constater que tous les intervenants ont admis la tra-

duction de statuts que personne n'est intéressé de lire en français. Larry Desjardins, ministre de la Santé et des Affaires urbaines, a affirmé, au nom des Franco-Manitobains — et cette communauté ne l'a pas contredit — que ces derniers ne sont pas intéressés à ce qu'on leur impute l'odieuse de traductions inutiles. Ils seraient prêts à troquer ces traductions pour des services plus adéquats. Cela procède de la logique. (5 novembre).

The Winnipeg Free Press

The Edmonton Journal

VOTRE PAGE

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs(s). LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3368.

LE THÉÂTRE

Pour gagner des prix

La remise annuelle des prix de théâtre a suscité quelques réactions intéressantes qui ont été rapportées et commentées dans votre journal par madame Martine Corriveau.

Ayant participé aux travaux du jury au cours des trois dernières années, je crois utile de poser quelques questions et de prolonger les observations de votre journaliste.

- Les prix de théâtre à Québec ont-ils un sens, alors que la plupart des premiers rôles importants sont interprétés par des comédiens de Montréal?
- Les comédiens de Québec ont-ils un réel intérêt pour cette manifestation qui ne réussit pas à les rassembler?
- La crédibilité du jury est-elle affaiblie du fait qu'il dépend de la Fondation du Trident?
- Y a-t-il incongruité à ce que des comédiens actifs de la qualité de Paul Hébert et de Jean-Marie Lemieux reçoivent un prix?

Ces questions sont posées depuis quelques années et devraient trouver réponse à court terme. Jacques Lessard a lu un communiqué important lors d'une remise antérieure des prix. Cette année, il semblait plus résigné que convaincu. Les attitudes et les silences de Pierrette Robitaille, laquelle a reçu cette année le prix des abonnés, sont également éloquentes. Elle avait beaucoup à dire et le trop plein désarticulait ses propos. Au

moins, elle n'a pas remercié papa, maman et les autres!

L'activité théâtrale à Québec a un caractère particulier: il existe plusieurs compagnies ou troupes et plusieurs créations locales sont présentées. Ce sont des signes de santé. Il y a aussi des signes de faiblesse.

La programmation annuelle est d'inégale valeur. Le public n'est pas toujours assuré de passer une agréable soirée. Le premier prix est souvent remis pour des rôles de soutien. D'excellents comédiens tels que Ginette Guay et Jacques Girard, etc., ne parviennent pas à donner la mesure de leurs possibilités et de leur talent, soit en raison du répertoire ou soit pour d'autres raisons.

Il faut continuer à signaler par une fête, publiquement et annuellement, les meilleurs artistes et artisans ainsi que les meilleures productions. Si je faisais une mention pour 1984-1985, je dirais que la réussite de l'année à tous les points de vue a été **BONJOUR LA BONJOUR**. Mise en scène exceptionnelle. Une distribution complète de comédiens de Québec. Tous excellents! C'est une preuve de ce qui est possible.

Quand un comédien ou une comédienne de grande classe sont mis en nomination, c'est un point de référence au plan des critères de sélection. Ce fut le cas pour madame Marie Tifo et mon-

sieur Paul Hébert. A la fois, ils transcendent et ils sont solidaires de leurs collègues. Il n'y a pas de lutte des classes dans le théâtre à Québec.

Voici mes suggestions pour le court terme:

- Que le jury soit détaché de la Fondation du Trident. Qu'il soit un organisme autonome, prestigieux et crédible, responsable de la cueillette des fonds nécessaires et de la remise annuelle des prix.
- Que la Fondation du Trident et monsieur Paul Hébert soient délivrés de l'onéreuse obligation qu'ils avaient généreusement contractée, laquelle a permis d'initier toute cette activité.
- Que le nouvel organisme assure une coordination générale auprès des nombreuses compagnies et des organismes publics (ville de Québec, ministère des Affaires culturelles, etc.) susceptibles de subventionner ou de commanditer.
- Que tous les prix soient désignés par un seul et même nom symbolique, comme c'est le cas avec les Félix, les Juno, les Oscars, etc.
- En raison de la forte présence des comédiens de Montréal dans les premiers rôles, qu'on crée des prix pour les rôles de soutien.

Robert Thibodeau
Membre du jury 1982-1985
Québec



Feu le comédien Jean-Marie Lemieux.

Un homme qui a réussi

Jean-Marie Lemieux n'est plus. C'est avec dignité et la plus grande discrétion possible qu'il a vécu ses derniers moments.

Il comptait parmi les plus grands comédiens de sa génération et la ville de Québec peut être fière de l'avoir eu comme citoyen.

Le Théâtre du Bois de Coulange qu'il a créé a permis à beaucoup d'amateurs de vivre de grands moments et l'on peut dire sans crainte qu'il a valorisé la formule des théâtres d'été en leur donnant de l'étoffe et de la qualité.

Ardent et engagé, Jean-Marie Lemieux était un homme d'action et de volonté. Il a toujours encouragé les nouveaux venus dans le métier et a toujours voulu que le théâtre soit une profession noble.

Ami d'enfance, je garde de lui le souvenir de sa grande détermination à vouloir, un jour, être un acteur accompli. Il a réussi.

Le destin a mis un terme à ses rêves et à ses projets. Mais dans nos mémoires puisse-t-il vivre et jouer encore longtemps.

Gaston L'Heureux
Montréal

ÇA ET LÀ

Québec, an 2030

Les créanciers de la Corporation Québec 1534-1984 devront de nouveau patienter jusqu'au 18 novembre pour connaître la générosité des gouvernements mondiaux à leur endroit. Environ une dizaine de ces naufragés de l'été "mer et monde", sur un millier, étaient présents au rendez-vous. Il faut se rappeler qu'environ 970 de ces naufragés sont disparus depuis le début de l'an 2000. Le ministre

des "Affaires Désuètes" étudie toujours une aide de \$120,000,000.

Me Drouin junior espère que le dossier se règlera cette année et espère mettre en branle son projet: Québec 34, "un été espace et monde" où les plus grands vaisseaux spatiaux seront au rendez-vous à Québec.

J. Bélangier
Beauport

Pour la douceur

La douceur est un mobile souple comme une plume d'oie; si vous êtes doux vous apprivoisez les plus hostiles, vous manifestez en plus une candeur que d'autres n'ont pas; si vous êtes doux vous êtes à même de recevoir les confidences d'une personne qu'elle n'a jamais confiées à qui que ce soit. Car ce sentiment engendre la bonté qui, elle, s'attire des faveurs, désarçonne les entités(es), fait disparaître la peur. Mêlée à une dose de sa-

gesse, elle peut adoucir les endurcis(es) en leur donnant autant d'hardiesse que de cran.

La douceur, la bonté étant l'approfondissement, l'assainissement, le perfectionnement d'une âme généreuse capable de produire beaucoup, peuvent aller au-delà des frontières de son petit moi et dépasser le métabolisme des plus grands érudits.

Solange Gaulin
Beauport

Sexe ou justice?

(A l'attention de madame France Sarault — V. "Société juste" — LE SOLEIL — 25 oct. '85).

A la suite de la publication de mon article récemment dans LE SOLEIL, si je dois considérer le généreux appui reçu, je dois bien avancer que votre philosophie est boiteuse sur le sujet traité récemment, article s'intitulant en réalité: "Un marasme économique". Par conséquent, je vous invite à le relire plus attentivement. D'après des universitaires en économie politique, il respirait pourtant la plus élémentaire logique.

Je ne suis guère féministe, n'ayant aucun préjugé de sexes. Pour moi, toute justice s'adresse plus précisément à tout être humain, peu importe son sexe... D'ailleurs, si je faisais de la politique active, je n'aspirerais pas au ministère de la Condition féminine mais je m'orienterais plutôt vers celui de la Justice afin de travailler avec acharnement à lui donner son véritable sens.

Quant au bénévolat, que vous semblez hélas mépriser, il est à mes yeux très noble. Et ceux qui ont le cœur de séduire bénévolement au service du prochain, ne se trouvant pas dans la nécessité de gagner leur pain quotidien, ont toute mon admiration! Je crois qu'ils sont de magnifiques ambassadeurs pour solutionner les problèmes urgents relevant de toute justice humaine.

En somme, savoir aider les autres lorsque les circonstances le permettent, il n'y a rien de plus valorisant, considérant que la véritable valeur n'est pas monétaire mais plus précisément dans la qualité de son âme.

Sur ce, un JEAN VANIER peut être cité avec fierté. Son humanisme est sa plus éminente richesse...

Sylvie Francoeur
Québec

Essayez donc...

Aujourd'hui, essayez de sourire, afin que les gens autour de vous soient influencés par votre regard d'amitié.

Aujourd'hui, essayez de faire la charité de votre argent, de votre temps et de votre dévouement.

Aujourd'hui, essayez de comprendre ceux qui diffèrent d'opinion avec vous en se mettant à leur place.

Aujourd'hui, essayez d'apprécier les bons côtés des gens et de la vie.

Aujourd'hui, essayez de faire en sorte que les personnes sur votre passage soient heureuses

grâce à vous, en semant généreusement du bonheur, de la joie et de la tendresse.

Aujourd'hui, vérifiez sérieusement si ce n'est pas vous-même qui êtes la cause de vos ennuis, si vous en avez.

Aujourd'hui, essayez de bien choisir le meilleur de ces choix. Etre positif ou négatif. Etre cynique ou croire. Etre hostile ou aimer. Laisser faire ou s'engager.

Aujourd'hui, essayez de comprendre "qu'aimer et être aimé", c'est la plus merveilleuse source de bonheur.

Robert Guay
Lévis

LA VIE MUNICIPALE

Erreur de \$60 millions

(...) Admirablement bien située à la porte du Vieux-Québec, la gare du Palais a joué un rôle prépondérant dans le transport dès son ouverture en 1916. Après avoir été un des endroits les plus fréquentés de Québec pendant une cinquantaine d'années, la gare du Palais connut une ère de déclin qui aboutit à sa fermeture, le 1er septembre 1976; fermeture applaudie par certains et dénoncée par d'autres.

Le gouvernement fédéral d'alors ferma les yeux devant le manque d'intérêt du CN et du CP envers les services ferroviaires au pays. La fermeture de la gare du Palais s'inscrivait d'ailleurs dans un programme d'élimination des gares dans les centre-ville, Ottawa, Saint-Jean,

N.B., Saskatoon, Victoria en étant quelques exemples. Pour comble de l'ironie, ce même gouvernement fédéral annonçait, le 20 mai 1976, un programme d'investissements de \$30 millions afin d'améliorer l'emprise ferroviaire entre Montréal, Trois-Rivières et Québec.

Qu'advint-il de ces promesses d'investissements?

Ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que le temps de parcours entre Montréal et Québec n'a pas été réduit et que la durée du trajet par train entre les centre-ville de Montréal et Québec n'a cessé d'augmenter au cours des ans.

Peu après la naissance de VIA Rail en avril 1977, on s'aperçut de l'erreur d'avoir abandonné la

gare du Palais. La gare de Sainte-Foy, située près du pont Laporte était mal située et ne pouvait répondre aux besoins d'un service moderne dans une région de la taille de Québec.

Suite au travail acharné du maire de Québec, monsieur Jean Pelletier, et des pressions de nombreux organismes dont Transport 2000, le gouvernement fédéral qui avait permis la fermeture de la gare du Palais, décida d'y investir les montants nécessaires afin de refaire une beauté à la gare et d'y installer les voies requises pour le retour des trains au centre-ville.

Le bilan de toute cette aventure s'avère fort élevé pour les contribuables. La fermeture de la gare du Palais en 1976, qui devint alors propriété de la ville de Québec, nécessita des déboursés de \$6 millions. La réfection de la gare et la mise en place de voies ferrées sur une distance de 8,7 km coûteront \$28 millions au gouvernement fédéral. Pour la ville de Québec, cela représente des dépenses de \$17,2 millions, soit \$12 millions pour les transformations déjà apportées au réseau routier et \$5,2 millions pour l'infrastructure de la gare.

De plus, VIA Rail avoue avoir perdu 100,000 voyageurs par année suite à la fermeture de la gare du Palais. Etalées sur une période de neuf années, on peut estimer les pertes de revenus pour VIA Rail à un minimum de

\$10 millions. En tout, la fermeture et la réouverture de la gare et le manque à gagner qui en a résulté pour VIA Rail auront coûté plus de \$60 millions.

Pour conclure, toute cette histoire démontre bien l'absence de planification à long terme dans le domaine. VIA Rail doit se satisfaire d'une mince tranche des 5 millions de déplacements annuels entre Montréal et Québec. Le gouvernement fédéral actuel devra être plus vigilant que le précédent et avoir une politique qui vise à un service ferroviaire rapide et fiable "de centre-ville à centre-ville".

Guy Chartrand, président
Transport 2000 Québec
Montréal

Solution

(...) Aujourd'hui, je me permets de suggérer une solution pour éviter les embouteillages journaliers au pied de l'avenue St-Sacrement, lesquels ont causé de nombreux accidents:

- 1— la construction d'un viaduc enjambant le boulevard Charest,
- 2— la construction d'une voie additionnelle du côté ouest avec flèche verte prolongée pour les voitures se dirigeant de ce côté,
- 3— un poste surélevé pour un policier, à ce carrefour, aux heures de pointe, pour diriger le trafic. (...)

Lucien Rinfret, m.d.
Québec

Pelletier "omis"

(Lettre adressée au rédacteur en chef du SOLEIL)

Je savais que votre journal était souvent opposé au maire de Québec Jean Pelletier. On le sent à lire vos pages comparativement à d'autres de vos concurrents.

Je n'aurais pourtant pas cru qu'il puisse pousser la mesquinerie à son endroit jusqu'à rayer son nom de la liste des personnes nommées membres de l'Ordre du Canada publiée dans l'édition du 31 octobre en page A-2. Dans ce même texte on a eu droit aux nouveaux membres de

toutes les provinces du Canada et comme par hasard le nom de Jean Pelletier ne figure pas. Heureusement que l'on a pu le savoir par le Journal de Québec ou La Presse à Montréal.

Pourquoi cette "omission"? Que craignez-vous? Qu'il soit réélu à la mairie de Québec? Il me semble que LE SOLEIL semble vouloir faire beaucoup plus d'ombre que de lumière sur les qualités et le prestige de Jean Pelletier. (...)

Yvan Gignac
Québec

Douteux candidats "indépendants"

Depuis quelques années quand le mandat de nos élus locaux arrive à terme, le déclenchement des élections amène son cortège d'individus en rupture de ban qui, inspirés par on ne sait trop quelle muse, ne mâchent pas leurs mots pour dénoncer les méfaits à leur avis imputables au rôle de plus en plus significatif des partis politiques sur la scène municipale. Ceux-ci se rendraient coupables de gommer le libre jeu des institutions démocratiques et seraient en fait les facteurs d'immobilisme.

Certains parmi ces gens qui se disent au-dessus des clivages idéologiques et partisans se sont convaincus de gagner l'arène politique pour offrir, en tout civisme, il va de soi, un choix véritable pour une représentation indépendante et détachée à une population qui ne s'y retrouverait plus dans ces débats suscités par la rivalité des partis; des débats stériles, il s'entend.

Mais, trop souvent, il arrive qu'un discours en cache un autre. A Québec, force nous est de constater que ce n'est pas en cette année d'élections municipales que cette règle de sens commun sera démentie.

Ainsi, le bijoutier Fernand Beaupré justifie-t-il son entrée dans la course comme candidat

indépendant au poste de conseiller dans le district 11 (Saint-Joseph, Notre-Dame-de-Grâce, Jacques-Cartier); c'est son refus de "se retrouver coincé (sic) dans une formation politique" (LE SOLEIL, 28 octobre 1985) qui aurait décidé ce monsieur. Côté cour.

Côté jardin, M. Claude Létourneau, denturologiste de sa profession, et candidat lui aussi indépendant dans le district 4 (St-Pascal-de-Maizerets) dresse, à une formule près, le même type de constat. Pour M. Létourneau, les partis municipaux "seraient devenus des entraves".

De l'épuration

La campagne électorale à Sainte-Foy a mis à nouveau en lumière le dossier de l'épuration et en particulier le choix des sites pour la ou les usines.

Cette occasion nous a permis aussi de souligner le peu de cohérence de certains discours politiques sur le sujet; les mêmes personnes qui réclamaient il y a un an une étude d'impacts sur l'implantation de l'usine ouest, affirment maintenant que cette usine ne sera pas située à Sainte-Foy et ce, avant que le cheminement de ladite étude ne soit complété, avant que les données de base ne soient rendues publiques, avant que des audiences permettent la libre expression de tous sur le sujet.

Force est de reconnaître au passage qu'une prise de position aussi tranchée que celle défendue par au moins deux des

trois candidats aura une incidence majeure sur le débat au lendemain des élections: si toutes les municipalités adoptent une résolution excluant l'usine de leur territoire, où sera-t-elle située?

Finalement, quelqu'un s'inquiète-t-il de savoir où passent les eaux usées des 450,000 personnes du territoire des 13 municipalités desservies par la Communauté urbaine de Québec?

Au printemps 1986, la pollution des batters de Beauport va revenir en première page des journaux; qui fera alors le lien avec le dernier débat électoral?

Hubert Demard
Association québécoise
des techniques de l'eau
Chapitre de Québec

M. Létourneau a droit à ses opinions, dira-t-on. Il faut défendre les points de vue qu'il veut bien. Ce privilège ne lui sera pas contesté.

On comprendra et même on acceptera qu'il use de cet argument combiné à l'accusation de "parachutage" pour renvoyer dos à dos ses adversaires Leblanc et Lemieux, respectivement candidats du Rassemblement populaire et du Progrès civique.

Ce qui ne manque pas d'étonner en revanche, c'est de voir M. Létourneau recourir allégrement à cette rhétorique "antipartisan" lui dont il est aujourd'hui notoire qu'il a longtemps hanté les officines du Progrès civique de Québec et qui jusqu'au dernier moment a nourri l'ambition de prendre le relais du conseiller Claude Lemieux comme porte-bannière du Progrès civique dans Saint-Pascal. Lui qui en désespoir de cause, s'est finalement tourné vers le Rassemblement populaire pour offrir à cette formation ses services en tant que candidat.

Si M. Létourneau estime maintenant qu'il devrait y avoir "21 candidats indépendants pour autant de sièges de conseillers à Québec", il est clair qu'il n'a pas toujours pensé ainsi. (...)

Alain Loubier
Québec

LES VENDREDIS DE

vendredi 15 novembre 1985

LA VIE EN IMAGES
PLACE À L'AUTOMOBILE

GAGNE UNE BOÎTE DE CRAYONS À COLORIER

Chaque semaine **CRAYONS DE SOLEIL** choisit au hasard parmi la centaine de dessins reçus, trois participants(es) qui se mériteront chacun une belle boîte de 60 crayons à colorier. Ou bien ton dessin est publié ou bien tu reçois une boîte de crayons.



CONCOURS

5 BEAUX PRIX

CRAYONS DE SOLEIL offre à ses nombreux participants de "La vie en images", la chance de gagner un des cinq super jeux intitulés L'ALPHABET, publié récemment à la Courte Echelle.

Tu y découvriras un livre superbement illustré, un jeu et deux casse-tête. Nous choisirons, toujours au hasard, cinq dessins parmi tous ceux reçus pendant les deux prochaines semaines. Tu as donc jusqu'au 22 novembre pour envoyer ton dessin à: La vie en images, CRAYONS DE SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

THÈME DU 29 NOVEMBRE: LES BLASONS

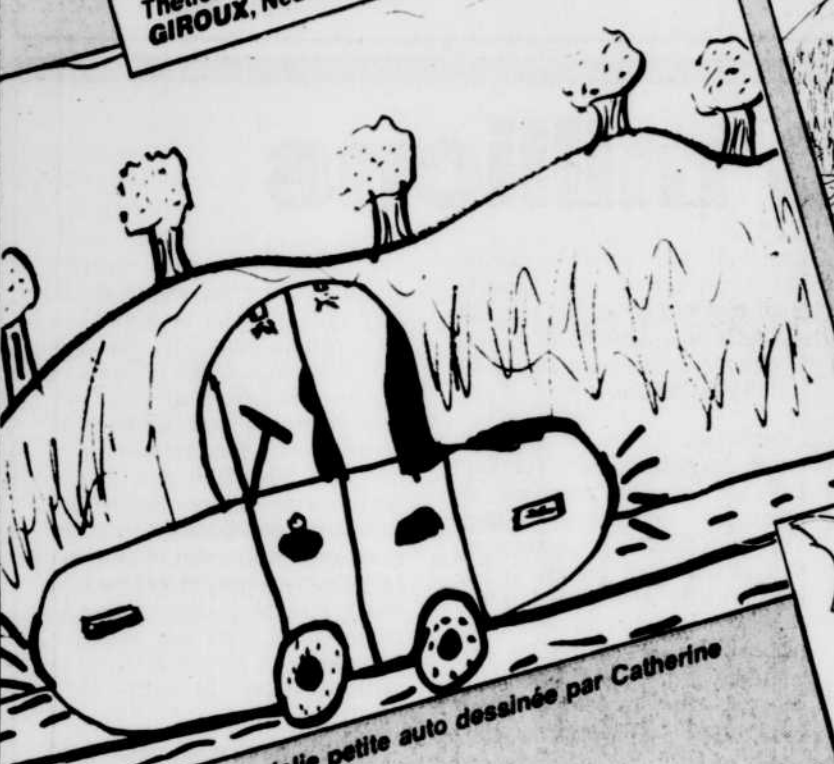
Un blason est un genre d'écusson qui identifie une famille, un groupe de personnes. Imagine un blason pour ta famille, en y dessinant des éléments qui la distinguent des autres et fais parvenir le tout à: La vie en images, CRAYONS DE SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6, avant le 19 novembre.



HEUREUSE

Karine BLOUIN était très heureuse de venir chercher ses beaux crayons à colorier à Crayons de Soleil. Karine a 7 ans et elle demeure à Neufchâtel. Les autres gagnants sont Christian BOURGAULT, Thetford-Mines et Vincent GIROUX, Neufchâtel.

Il a du goût, n'est-ce pas ce Martin L'Heureux, de Notre-Dame-des-Laurentides avec sa Porsche.



Pout! Pout! Pout! Une jolie petite auto dessinée par Catherine Grenier, 8 ans, de Beauport.

Une voiture avec beaucoup d'espace. Une idée de Hughes Desbians, 8 ans, Saint-Jean-Chrysostome.

BLONDINETTE



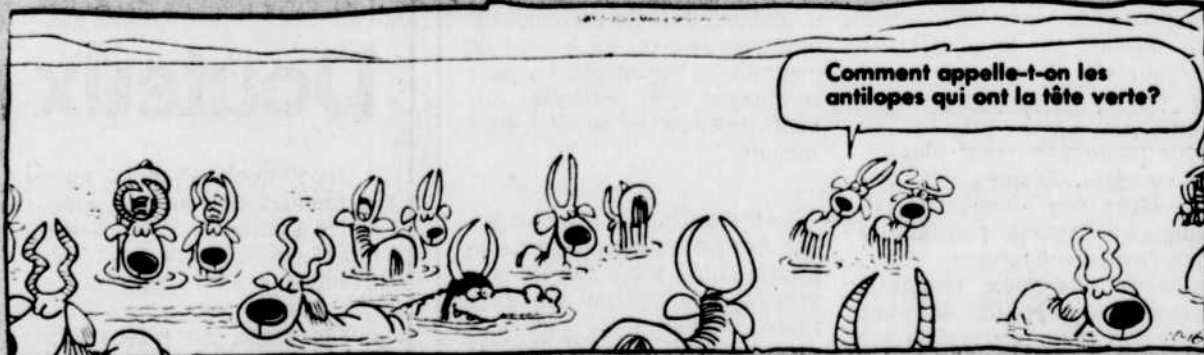
SOURIS MIQUETTE



BOTTINE



LES JUNGLES



PEANUTS



HAGAR L'HORRIBLE



LES PIERRAFEU



SCAMP



EN BREF
Echec d'un coup d'Etat

BISSAU — Le président José Bernardo Vieira, de Guinée-Bissau, a déjoué une tentative de coup d'Etat visant à le renverser, selon Radio-Bissau, en faisant arrêter, mercredi, son instigateur, le colonel Paulo Correia, vice-président du conseil d'Etat et ministre d'Etat à la Justice, numéro deux du régime. Selon des "aveux" de militaires impliqués, le colonel Correia, ancien ministre des Anciens Combattants, de la Défense et du Développement rural, a profité de l'absence du président Vieira, en visite aux Etats-Unis, pour contacter des militaires en vue de renverser le régime.

Bar fermé à cause du SIDA

NEW YORK — Un bar de New York, "The Mine Shaft", fréquenté par des homosexuels, a été fermé, hier, sur ordre judiciaire, à la demande des autorités municipales. C'est la première fois qu'un établissement de ce genre est fermé à New York, ville qui compte le plus grand nombre de cas de SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis) au monde, depuis la mise en vigueur, à la fin du mois d'octobre, de réglementations visant à empêcher la propagation du virus.

Happening interdit

COBLENCE — Le tribunal de grande instance de Coblenche a interdit, mercredi, à l'Organisation d'extrême gauche ouest-allemande "Jeunesses Combattantes" d'organiser, le 10 novembre, un happening macabre au cimetière militaire de Bitburg (sud-ouest de la RFA).

Parti communiste mis en cause

BANGKOK — Le chef d'état-major de l'armée royale thaïlandaise, le général Chaovalit Yongchaiyuth, a mis en cause pour la première fois le Parti communiste thaïlandais, hors la loi, dans la tentative de coup d'Etat du 9 septembre.

Antelope renaît

ANTELOPE — Après s'être appelé, pendant plus d'un an, Rajneeshpuram, le village où se sont établis les partisans du gourou Bhagwan Shree Rajneesh, dans l'Oregon, a retrouvé son nom d'origine, Antelope. Le rétablissement de cette appellation est intervenu après un vote, mardi, des habitants du village (34 voix pour, zéro contre).

Au palais de justice de Bogota
Le siège se termine dans un bain de sang

♦ **BOGOTA** (d'après AFP, Reuter et AP) — L'occupation du palais de justice de Bogota par quelque 70 membres de l'organisation d'extrême gauche colombienne M-19 a pris fin hier avec la mort de la plupart des guérilleros et celle d'au moins deux magistrats qui étaient retenus en otages. Le siège a duré 27 heures.

Ces deux magistrats sont M. Alfonso Reyes Echandia, président de la Cour suprême, et Mme Maria Ines Ramos. Quatre autres juges auraient été tués.

Le chef du Secours national de la Croix-Rouge colombienne, M. Carlos Martinez, a affirmé devant la presse: "Tous les guérilleros ont été tués parce qu'ils n'ont pas voulu se rendre." Quarante-huit otages ont été libérés.

Des sources militaires ont affirmé que 52 cadavres avaient été trouvés à l'intérieur, dont 42 de guérilleros. Quatre soldats et cinq civils ont également été tués, de même qu'un policier.

Les premières informations sur le dénouement de l'occupation sur le encore imprécises, l'assaut final et l'évacuation du palais de justice s'étant déroulés dans une grande confusion.

M. Martinez a déclaré que les derniers guérilleros à mourir avaient été Andres Almarales, l'un des fondateurs du M-19, Luis Otero Cifuentes, chef du commando et auteur de plusieurs coups de force de la guérilla ces dernières années, et un autre dirigeant, Alfonso Jackin. La police avait annoncé peu auparavant qu'au moins trois mem-

bres du commando, dont Andres Almarales, avaient été capturés vivants.

Peu après l'assaut final, l'armée a confirmé que six membres du commandement supérieur du M-19 avaient été tués dans l'action, après avoir refusé de se rendre: outre MM. Almarales, Otero et Jackin, l'armée les a identifiés comme étant Vera Grave, Guillermo Elvencio Ruiz et Afranio Parra.

Le fonctionnaire de la Croix-Rouge a raconté que lorsque la police avait localisé Almarales et lui avait demandé de se rendre, celui-ci avait crié: "Non, nous ne nous rendrons pas. Vive le M-19."

Selon l'armée, c'est Almarales qui a abattu les deux magistrats.

Certains otages libérés et des policiers ont rapporté que quelque 40 cadavres ont été découverts à l'intérieur du palais de justice après l'assaut final des forces de l'ordre. Au moins huit cadavres de guérilleros avaient déjà été emportés vers midi.

Nombre des corps étaient calcinés, en raison de l'incendie qui avait éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi dans les trois étages inférieurs de la partie du bâtiment abritant la bibliothèque et les archives de la Cour suprême.

Selon certaines versions, le nom-

bre des morts pourrait dépasser 50.

Depuis le début de l'occupation du palais de justice par les guérilleros, qui avaient pénétré mercredi peu avant midi dans l'enceinte du palais à bord d'un camion, la police avait déjà lancé trois assauts successifs contre le bâtiment.

Le M-19 avait formulé une série d'exigences: il demandait notamment la publication des conclusions de la Commission de paix, qui établissent qui a été responsable de la rupture de la trêve guérilla-

gouvernement, ainsi que la révision du calendrier électoral afin que les mouvements de guérilla puissent participer au scrutin.

Il avait lancé dans la journée d'hier un appel au président colombien Belisario Betancur en vue de mettre un terme aux combats, et d'engager des négociations, et proposé par la voix d'Everth Bustamante, membre du commandement supérieur du M-19, une rencontre entre le M-19 et le président Betancur à Bogota, dans une ca-

pitale d'Amérique latine ou à Madrid.

Le M-19 avait sollicité mercredi la médiation du gouvernement espagnol et s'approprié hier à présenter la même demande au Pérou, à l'Argentine, au Brésil et à l'Uruguay.

Le gouvernement de Bogota avait refusé toute négociation avec les guérilleros et réclamé leur reddition, tout en leur promettant un jugement impartial.



Des secouristes de la Croix-Rouge colombienne transportent un soldat blessé au cours des échanges de coups de feu entre l'armée et les guérilleros au palais de justice de Bogota, en Colombie. Quelques heures plus tard, l'occupation se terminait dans un bain de sang.

35% À 50% DE RABAIS!
HABILLER VOS FENÊTRES CHEZ EATON,
C'EST LEUR DONNER LE GENRE SOIGNÉ
QUE VOUS RECHERCHER!



50% de rabais!
Stores verticaux en tissu Haddon Hall

1. Une exclusivité Eaton! Voici une allure chatoyante qui parera vos fenêtres! Choix de 20 jolies teintes de la collection II.

Exemple de rabais:

Store de 84 1/2 po. de long par 84 po. de large (pour une porte-patio, par exemple). Prix courant Eaton 350.00

175.00 ch.

(Cantonnière et pose en sus.)

35% de rabais!
Stores verticaux


1A. (Non représenté.) Une solution ravissante! S'ouvrent par la gauche, la droite ou le centre. Les lamelles s'orientent à votre guise. Sont économiseurs d'énergie. Vaste choix de tissus ou lamelles d'aluminium dans une sélection superbe de teintes. (Cantonnière et pose en sus.)

35% de rabais!
Stores vénitiens

2. Presque imperceptibles lorsqu'ils sont ouverts, ils vous cachent des regards indiscrets lorsqu'ils sont fermés. Lamelles d'aluminium de 1 po. de large, d'entretien facile. Tringle discrète, cantonnière. Ces stores sont également offerts avec lamelles de 1/2 po. de large. Faites votre choix! (Pose en sus.)

35% de rabais!
Stores à plis accordéon

3. Stores en tissu semi-opaques, à plis accordéon, offerts dans un vaste choix de teintes. Economiseurs d'énergie, ils ajoutent une touche agréable à tout décor. Envers en aluminium réfléchissant la chaleur, d'épaisseurs variées, ils sont frais l'été et aident à prévenir la perte de chaleur en hiver. Ils sont, de plus, légers et de fonctionnement aisé, orientent la lumière ou vous la voûlez. Placez-les devant un puits de lumière, par exemple. (Pose en sus.)

Recherchez ce signe  il indique une exclusivité Eaton. Vous ne trouverez donc cet article dans aucun autre magasin.

Le Service d'achats à domicile

Magasinez avec le Service d'achats à domicile Eaton. Clients de la région de Québec, composez **653-9331**, poste **306**. Hors de cette région, veuillez téléphoner au magasin Eaton près de chez vous.

2 JOURS PRIVILÉGIÉS POUR LES GENS DU 3e ÂGE CHEZ EATON...

Lisez attentivement la publicité faite par Eaton dans ce journal! Mardi et mercredi 19 et 20 novembre sont des jours consacrés aux gens du 3e âge qui font leurs emplettes des Fêtes. Profitez de rabais sur presque tout en magasin! Bonnes et belles retrouvailles!

LE MAGAZINE D'ACTUALITÉ PAR EXCELLENCE

LISEZ **La Semaine**

PLUS **L'horaire TV GRATUIT**

le plus complet au Québec

EN VENTE PARTOUT À TOUTES LES SEMAINES

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Décision 85-1078. Vidéo Déry Ltée. Saint-Raymond (Qué.) Approuvé — Renouvellement de la licence de l'entreprise de réception de radio-diffusion qui dessert Saint-Raymond, du 1er janvier 1986 au 30 septembre 1990. Décision 85-1089. Édouard Benoît. Rivière-à-Pierre (Qué.) Approuvé — Renouvellement de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert Rivière-à-Pierre, du 1er janvier 1986 au 30 septembre 1990. Décision 85-1100. Comité des Citoyens de l'île d'Anticosti Inc. Port-Moulin (Qué.) Approuvé — Renouvellement de la licence de l'entreprise d'émission de radiodiffusion à canaux multiples qui dessert Port-Moulin, du 1er janvier 1986 au 30 septembre 1989. Décision 85-1115. Radiodiffusion Mutuelle Canada Limitée. Québec (Qué.) Approuvé — Renouvellement de la licence de C.J.R.P. Québec, du 1er janvier 1986 au 30 septembre 1990.

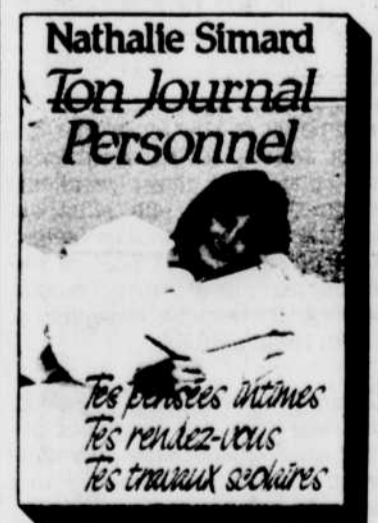
Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du CRTC peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du CRTC et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du CRTC en rejoignant le Conseil à Ottawa/Hull (819) 997-0313, Halifax (902) 426-7997, Montréal (514) 283-6607, Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Les Éditions de l'Époque
EN VENTE PARTOUT

Voici un journal qui n'est pas comme les autres. Grâce à lui, tu pourras tous les jours avoir ton idole Nathalie Simard près de toi. Comme ta meilleure amie. Comme ta confidente. Nathalie y a consigné pour toi seulement ses pensées préférées, romantiques, drôles, fantaisistes ou optimistes.

Chaque jour tu pourras y noter tes devoirs, tes leçons, tes horaires, la date de tes examens, tes rendez-vous, tes sorties... Tu pourras aussi, comme dans un journal intime, y écrire tes pensées, tes poèmes, tes rêves et tes sentiments pour ton ami(e) de coeur.



RECEVEZ CE LIVRE PAR LA POSTE COMPLÉTEZ ET RETOURNEZ CE COUPON EN Y JOIGNANT VOTRE PAIEMENT À

LES ÉDITIONS DE L'ÉPOQUE
3510, boul. ST-LAURENT, SUITE 300,
MONTRÉAL, H2X 2V2

JE DESIRE RECEVOIR EXEMPLAIRE(S) DU LIVRE
TON JOURNAL PERSONNEL
AU MONTANT DE 6.95 \$ L'EXEMPLAIRE
CJ JOINT MON CHEQUE
MON MANDAT DE \$

NOM _____ APP
ADRESSE _____
VILLE _____
PROV. _____ CODE POSTAL _____
TÉL. _____

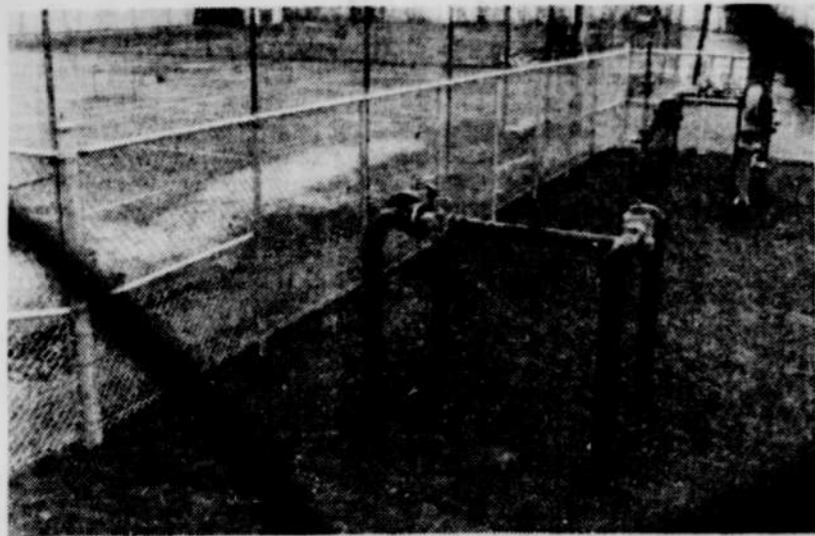
Gagnants du concours "Une Rentrée de classe chez Eaton"

- | | | |
|---|---|---|
| 1er prix
Ensemble Apple IIC
Isabelle Leboeuf
St-Jean-Chrysostome
Québec
Yonah Weisz
Montréal, QC | 2e prix
Ordinateur Apple IIC Montre Apple
Louise Auger
St-Augustin, Québec
Nathalie St-Jacques
Belœil, QC | 3e prix
Montre Apple
Marc De Villers
Lotbinière, Québec
Christine Fillon
Beauport, Québec |
|---|---|---|

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

ÉCONOMIE

LE DOLLAR
72.72
-9/100



Le système de distribution de Gaz métropolitain, près de l'école Marcel-Lortie, à Beauport, "orne" un terrain de jeux. On ne sait si le poste sera perçu comme un obstacle ou un nouveau jeu, par les enfants du secteur.

Gaz Métro veut abaisser ses tarifs de 3 pour 100 à Québec

◆ Gaz Métropolitain vient de déposer devant la Régie de l'électricité et du gaz une demande de modification de tarifs qui devrait se traduire, si elle est agréée, par une baisse de 3.1 pour 100 du gaz naturel dans la région de Québec à compter du mois de janvier.

par Hélène BARIL

Il s'agit d'un premier pas vers l'uniformisation des tarifs sur tout le réseau de Gaz Métro qui comprend tout le Québec à l'exception de la région de Hull depuis l'ac-

quisition de Gaz Inter-Cité Québec par le distributeur gazier montréalais en mai.

Le directeur de la réglementation chez Gaz Métro, M. Yves Millette, a indiqué au SOLEIL hier que pour l'ensemble du réseau, l'ajustement demandé se traduira par une hausse de 0.7 pour 100, soit une hausse de 1.6 pour 100 pour la région de Montréal, une hausse également de 1.6 pour 100 pour l'Abitibi-Témiscamingue qui était le territoire de Gaz provincial du Nord aussi acquis par Gaz Métro et une baisse de 3.1 pour 100 à Québec.

S'il n'est pas en mesure de chiffrer la différence de tarifs qui existera encore entre Québec et Montréal, M. Millette assure que l'écart sera diminué de beaucoup et que l'intention de Gaz Métro est de niveler les tarifs en 1987.

Depuis l'arrivée du gaz naturel à Québec, les tarifs pratiqués ont toujours été plus élevés qu'à Montréal, à cause notamment du bassin de population qui est plus petit et des investissements importants que les installations ont requis.

A la suite du regroupement de Gaz Inter-Cité et Gaz Métro, la

Régie de l'électricité et du gaz a exigé que les économies d'impôt qui en ont résulté et les coûts de service dans chaque région se reflètent dans les tarifs.

Le président de Gaz Métropolitain, M. Pierre Martin, avait indiqué lors de l'annonce de la transaction que les tarifs pourraient baisser de 5 à 10 pour 100 dans la région de Québec. Rappelons aussi que le regroupement des deux distributeurs gaziers s'est traduit par la disparition du siège social de Gaz Inter-Cité à Québec et par la perte d'une centaine d'emplois.

Prix du pétrole: tout est possible

◆ Tout peut se produire dans les prix du pétrole au cours des prochaines années. Surtout dans la direction des fluctuations à la baisse et d'un possible effondrement complet des prix pouvant conduire jusqu'au chaos.

par Réal LABERGE

D'un prix actuel pour le pétrole brut de \$28 à \$30 le baril, les prévisions des experts s'échelonnent entre \$22 et \$26, pour le plancher à moyen terme.

Mais on pourrait tout aussi bien se retrouver sous la barrière des difficultés de survie de l'industrie pétrolière, qui se situerait à \$20.

Et il se trouve des spécialistes qui

voient même jusqu'à ressusciter le prix minimal de \$7 du plan Kissinger, un serpent d'il y a 20 ans, conçu comme une protection indispensable à la sauvegarde des investissements dans les autres sources d'énergie.

C'est le tableau d'incertitude qui ressort de la première journée du VII^e colloque international d'économie pétrolière tenu à Québec sous l'égide de GREEN, le Groupe de recherche en économie de l'énergie et des ressources naturelles, de la faculté des sciences sociales de l'université Laval.

Commencées mercredi, les assises regroupent quelque 250 représentants de 37 pays et du monde

commercial, experts et universitaires de l'industrie pétrolière. Elles comporteront pas moins d'une vingtaine d'allocutions et d'exposés de spécialistes, outre des tables rondes de discussion, qui se poursuivront jusqu'à ce soir. L'inscription s'élève à \$500.

Divergences

Dans les versions contradictoires, tout dépend entre autres de l'échéancier, qui va du prix "spot", ou du marché libre à Rotterdam, jusqu'au très long terme d'après l'an 2000. Et cela, en passant par les termes courts, celui de mars, ou du printemps 1986, ou d'avant l'automne 1987, outre le moyen terme

de cinq à six ans, et le long terme d'avant les années 2000, comme en fait l'énumération le directeur de GREEN et président du colloque, M. Antoine Ayoub.

Mais tout dépend encore si la prédiction provient des porte-parole de l'un ou l'autre des intérêts divergents en présence: les pays producteurs de l'OPEP, les banquiers, les sept grandes compagnies internationales, les pays importateurs ou les compagnies nationales des pays à planification contrôlée (pays de l'Est).

Dans ces énoncés discordants, ce sont surtout les pays producteurs de l'OPEP et les banquiers, qui ont la voix haute et revendicatrice, quand le marché est à la baisse, a remarqué notamment le spécialiste M. J. Treat, associé de la firme Bear, Stearns & Co., de Los Angeles.

Contrôle de la production L'Arabie saoudite citée en exemple

◆ Dans un climat complexe d'intérêts divergents, au domaine pétrolier, le président du colloque international de Québec, M. Ayoub, a soulevé la question à savoir s'il n'y avait pas la possibilité d'en venir à une volonté politique visant à l'entente. Pour les prix du pétrole, n'y aurait-il pas lieu de penser à un accord semblable à celui qu'on vient de vivre, au domaine de l'échange monétaire?

par Réal LABERGE

A titre d'exemple d'un pays qui a montré au monde un sens des responsabilités, M. Ayoub a cité l'Arabie saoudite, qui a une capacité de production de dix à 11 millions de barils par jour, mais qui se restreint à n'en produire que trois millions.

Avec ces sept millions de barils par jour et une grande partie des réserves mondiales, l'Arabie saoudite serait en mesure de faire sauter les prix du "spot" et du moyen terme.

Et on pourrait se retrouver, du jour au lendemain, devant un effondrement des prix jusqu'à \$5 ou \$6, une vraie catastrophe pour l'économie mondiale.

Cette éventualité de prix chutant au maximum a fait l'objet d'une menace voilée de la part d'un représentant du Koweït, M. Souheil Nasser, ministre du Pétrole et de l'Industrie de ce pays, qui a dit que l'important, pour les pays de l'OPEP, ce n'était pas les prix, mais bien le pouvoir d'achat, et "on a besoin d'argent!"

A son avis, si le marché devait descendre sous les \$15, ce sont les pays producteurs à des coûts élevés, qui vont souffrir. Il s'agit de porter la production de l'OPEP à 15 ou 18 millions de barils par jour, et le tour est joué! La baisse des prix fait disparaître les générateurs, et ce sont de nouveaux les prix à la hausse.

Et ce sont, à long terme, les consommateurs qui en subiront le plus de dommage.

Facteurs de stabilisation

Mais ces sombres perspectives n'ont pas semblé impressionner M. Charles-T. Maxwell, vice-président de Cyrus J. Lawrence Inc., de New York, qui s'en est tenu à ses prédictions de stabilisation entre \$22 et \$26 le baril, à moyen terme, et des prévisions de \$23 à \$24, pour l'an prochain.

Les études de marché indiquent que cette opinion est partagée à 60 pour 100 des intéressés.

L'industrie pétrolière survivra et ses bénéfices peuvent s'accommoder d'une baisse allant jusqu'à \$23.

Et il faut tenir compte des interventions gouvernementales américaines, outre celles des banquiers, quand on sait que toute baisse de \$5 du baril de pétrole peut signifier une hausse de 0.3 à 1 pour 100 d'inflation aux Etats-Unis, avec le stimulant qui en résulte à l'investissement.



Les spécialistes se contredisent au colloque sur l'OPEP.

Des participants n'y comprennent plus rien

◆ "Plus je vous écoute, plus je suis confus, et plus je suis inquiet de ce que je vais pouvoir rapporter à mon boss l'Etat du Maine, qui m'a envoyé ici pour en savoir davantage sur ce qui se passe, dans l'industrie pétrolière et ses prix futurs!"

par Réal LABERGE

Cette tirade soudaine et inattendue de John M. Kerry, directeur de l'Energie auprès de cet Etat américain, a frappé de plein fouet les experts et les représentants de l'industrie pétrolière mondiale réunis à Québec, pour le VII^e Colloque international d'économie pétrolière de l'université Laval.

Il s'en est suivi un silence long et plus que significatif!

Au grand soulagement du journaliste du SOLEIL, qui se croyait peut-être le seul dans cet auguste aéropage à ne pas saisir tous les liens et les entendus d'une série de prédictions aux fluctuations extrêmes, ou d'interventions divergentes au possible.

Mais il y avait au moins ce grand Américain, qui ne s'y démêlait pas!

"Et dire qu'on m'a choisi comme délégué du Maine, a-t-il signalé, justement parce qu'on me croyait le fonctionnaire le plus apte à comprendre la situation et les éclairer à mon retour sur la question du pétrole."

Les pays consommateurs

Et le représentant du Maine y est allé de ce que voulait savoir son gouvernement, avec explications préglabes.

D'abord, que le Maine, à cause de la crise du pétrole, avait réduit sa consommation d'énergie de 25 pour 100, conformément aux conseils des spécialistes et des économistes. Et ce, aux dépens de ses entreprises.

Au fil des années, on a vu "filer" les jobs du Maine vers les pays producteurs de l'OPEP et du Moyen-Orient.

Puis, on a entendu parler d'une guerre des prix entre les pays producteurs, et même au sein de l'OPEP, et on nous a dit que les fluctuations, jusqu'ici à la hausse, iraient maintenant à la baisse. Ici, les uns disent oui, les autres non. Qui croire?

Au Maine, alors, où nous ne disposons d'aucune source d'énergie, et où il faut toujours payer le gros prix, faut-il continuer à réduire notre consommation? Est-ce là la seule issue qui nous reste?

Que nous conseillez-vous, à nous les consommateurs?

Du courage

Après un silence prolongé, la réponse est enfin tombée, venant de M. J. Treat, de la firme Bear, Stearns & Co., de Los Angeles: "Voici enfin quelqu'un qui a osé parler au nom des consommateurs. Je ne peux que vous féliciter de votre courage", a-t-il dit.

Ce commentaire de M. Treat a provoqué les remarques suivantes: le pétrole est une denrée comme les autres, sujettes à la concurrence, mais aussi à de fortes pressions politiques; on vit une situation anormale depuis pas mal de temps; les délibérations de l'OPEP ne répondent plus aux attentes; il faudra que les gouvernements s'adaptent à de nouvelles conditions.

D'autres participants disaient, pour leur part: les banquiers devront aussi ajuster leurs taux d'intérêts; il n'y a pas à craindre une baisse des prix aux consommateurs; le véritable problème, ce n'est pas la chute des prix du pétrole, mais le sous-développement; il ne sera pas facile d'en venir entre pays producteurs et consommateurs basés sur des arguments rationnels ou des analyses scientifiques, parce qu'il y a toujours quelqu'un pour exercer du chantage.

Escompte en hausse

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a fait un saut de six centièmes hier, passant de 8.78 à 8.84 pour 100. On estime cependant que ce mouvement ne devrait pas toucher les autres taux d'intérêt.

Cadeaux

Vive les mariés

Offerts par

LE SOLEIL

aux futurs mariés!

En collaboration avec

Une valeur de plus de 25\$

Voici ce que recevront les mariés:

- Plus de 25 produits ménagers plein format.
- Plusieurs livrets de recettes, des conseils ménagers et des magazines.
- Deux semaines d'abonnement gratuit au SOLEIL (s'applique seulement aux gens desservis par camelot).
- Des coupons-rabais d'une valeur de plus de 5\$.

Si votre mariage ou celui de parents et amis est prévu d'ici quelques mois, profitez de cette offre. Les futurs mariés inscrits recevront le cadeau VIVE LES MARIÉS. Remplissez ce coupon pour vous-même ou pour des parents ou amis et retournez-le par la poste. Sans débourse et sans obligation. Nous nous occuperons du reste. Tous les formulaires doivent nous parvenir AVANT le mariage.

Le cadeau VIVE LES MARIÉS est un hommage du quotidien LE SOLEIL

IL NE S'AGIT PAS D'UN CONCOURS

UN SEUL COUPON SUFFIT

CHAQUE NOUVEAU COUPLE INSCRIT RECEVRA UN CADEAU

Un seul emballage par couple. Des produits différents peuvent être substitués selon la disponibilité. * Les produits périssables sont représentés par des coupons gratuits.

LE SOLEIL A: Département "Vive les Mariés"
390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

(Veuillez écrire en lettres majuscules)

Nom de la fiancée: _____ Prénom: _____ Nom de famille: _____

Nom du fiancé: _____ Prénom: _____ Nom de famille: _____

Adresse actuelle de la fiancée: No. _____ Rue _____ App. _____

Ville ou village: _____ Comté: _____ Province: _____

Code postal: _____ No téléphone: _____

Date du mariage: _____ Jour: _____ Mois: _____ Année: _____

Adresse après le mariage (si connue): _____

Cochez si vous êtes: Fiancée _____ Mère _____ Parent(e) _____ Ami(e) _____

Votre nom: _____

Votre adresse: _____ No. _____ Rue _____ App. _____

Ville ou village: _____ Comté: _____ Province: _____

Code postal: _____ No téléphone: _____

MEDECINS OMNIPRATICIENS demandés

pour Charlesbourg (nouvelle construction). Conditions très intéressantes. Confidentialité assurée.

1-418-627-2477
1158, Jean-Michel Charlesbourg

LE MARCHE BOURSIER

DOW JONES 1,399.54 2,734.86 132.14 MONTREAL 8321.50 US \$81.50 ARGENT 88.322

MONTREAL

Table of Montreal stock market data including volume (3,210,919 actions) and index (132.14 in hausse de 0.69). Lists various stocks like Alcan, BMO, and others with their prices and changes.

TREASURY

Table of Treasury stock market data listing various companies and their stock prices.

TORONTO

Table of Toronto stock market data including volume (22,500 actions) and index (2,734.86 in hausse de 14.17). Lists various stocks like Alcan, BMO, and others.

NEW YORK

Table of New York stock market data including volume (118,500 actions) and index (1,399.54 in baisse de 3.50). Lists various stocks like IBM, GE, and others.

UNITES EN FIDUCIE

Table of US Trust funds data listing various funds and their values.

MONTREAL

Large table of Montreal stock market data listing numerous individual stocks and their prices.

TORONTO

Large table of Toronto stock market data listing numerous individual stocks and their prices.

NEW YORK

Large table of New York stock market data listing numerous individual stocks and their prices.

UNITES EN FIDUCIE

Large table of US Trust funds data listing numerous funds and their values.

CERTIFICATS DE METAUX PRECIEUX

Table of Precious Metals Certificates data listing various certificates and their prices.

MONTREAL

Table of Montreal stock market data listing various stocks and their prices.

TORONTO

Table of Toronto stock market data listing various stocks and their prices.

NEW YORK

Table of New York stock market data listing various stocks and their prices.

UNITES EN FIDUCIE

Table of US Trust funds data listing various funds and their values.

CERTIFICATS DE METAUX PRECIEUX

Table of Precious Metals Certificates data listing various certificates and their prices.

OPTIONS transigées

Table of Options data listing various options contracts and their prices.

OPTIONS transigées

Table of Options data listing various options contracts and their prices.

OPTIONS transigées

Table of Options data listing various options contracts and their prices.

OPTIONS transigées

Table of Options data listing various options contracts and their prices.

OPTIONS transigées

Table of Options data listing various options contracts and their prices.

ÉCONOMIE

Selon la CVMQ

Innocan a fait une offre d'achat illégale à Nordair

♦ MONTREAL (PC) — Dans une décision provisoire, la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) a jugé qu'Innocan a fait une offre publique d'achat illégale, lorsque dans une lettre envoyée à certains des actionnaires de Nordair, elle leur offrait la possibilité d'acquiescer les titres du transporteur aérien à un prix égal ou supérieur à celui offert par Québecair.

La CVMQ a également interdit à Innocan toute activité en vue d'acquiescer des actions de Nordair. La durée de cette interdiction et les motifs de la décision seront communiqués dans la décision finale, qui sera rendue publique au cours des prochains jours.

La commission a également exprimé de sérieux doutes sur la lé-

galité d'une invitation, faite par Innocan aux mêmes actionnaires, de confier en fidéicommiss, à l'étude légale Stikeman, Elliott, leurs titres de Nordair afin de faciliter la fusion avec CP Air. L'organisme réglementaire a donc demandé à Innocan et à ses procureurs, de surseoir à cette transaction jusqu'à ce qu'une décision soit rendue au cours des prochains jours sur cette

deuxième question.

Les avocats de Québecair ont donc remporté une bataille dans la longue guerre qui les oppose à la direction de Nordair, à Innocan et à CP Air, pour obtenir le contrôle de Nordair. Mais selon toute vraisemblance, la lutte décisive sera probablement livrée au cours des prochaines semaines.

Réouverture du canal Welland

Bunge rappellera les derniers travailleurs mis à pied

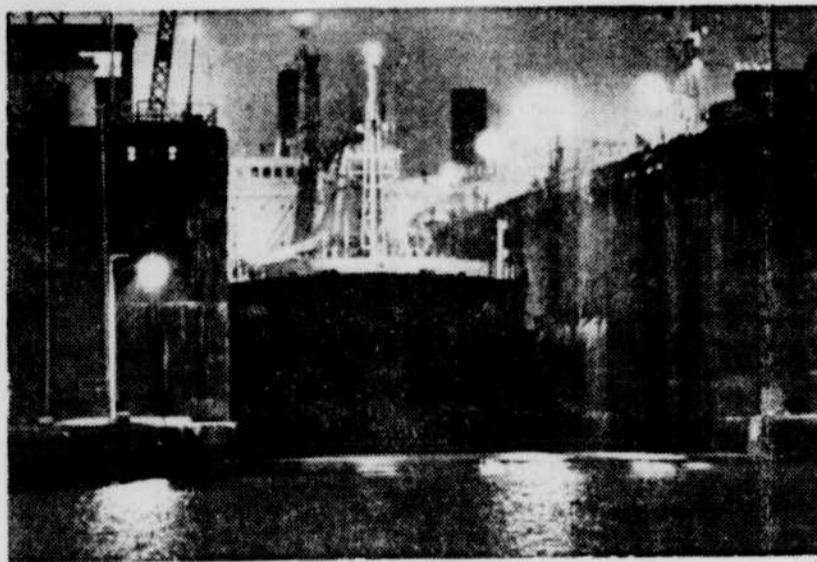
♦ La réouverture du canal Welland, hier matin, permettra l'arrivée

par Réal LABERGE

des premiers cargos de blé dans le

port de Québec probablement en soirée de dimanche.

Ce qui permettra à la compagnie Bunge du Canada Ltée de rappeler



Le cargo Furia, battant pavillon libérien et transportant un chargement de blé destiné à l'Égypte, a été le premier navire à franchir le canal Welland, à la réouverture de ce dernier hier matin.

au travail, au fur et à mesure des arrivages de navires, les quelque 18 débardeurs et employés encore en chômage, depuis la fermeture du canal Welland, à cause de l'échec d'un mur, le 14 octobre.

On se rappellera que l'arrivée de deux trains-blocs dans le port de Québec, le 31 octobre, avait permis le retour au travail de 19 des 37 débardeurs temporairement mis à pied par Bunge.

La venue des deux trains de 90 et de 95 wagons de blé était une initiative de la Commission canadienne de blé, pour servir de soupape à l'interruption des livraisons maritimes en provenance des Grands Lacs. Il s'agissait de répondre aux besoins de chargement d'océaniques, en attente dans le port de Québec.

A raison de 100 tonnes chacun, les 185 wagons totalisent 18,500 tonnes, soit environ les trois quarts d'un navire des Grands Lacs (lakers), qui jaugent une charge utile d'environ 25,000 tonnes.

Chez Bunge, hier, on prévoyait que les premiers navires mettront une douzaine d'heures à traverser le

Economie agricole: le Québec a un urgent besoin de chercheurs

♦ Le Québec a un urgent besoin de chercheurs spécialisés en économie agricole, et particulièrement en économie laitière.

Le constat a été repris à l'unisson, hier, par les quatre spécialistes qui ont présenté des communications au colloque sur l'économie laitière québécoise qui se tient depuis hier dans un hôtel de Sainte-Foy. Il est organisé par la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation ainsi que par le Groupe de recherche en économie et politique agricole de l'université Laval.

par Florent PLANTE

Ceux qui déplorent cette carence font pratiquement oeuvre de pionniers dans ce domaine. Ils se nomment Gérard Ghersi, Robert Saint-Louis, Jean-Pierre Wampach, Michel Morisset et quelques autres. On peut compter les chercheurs en économie laitière sur les doigts d'une main, à dit hier l'un d'eux. Pourtant, la valeur de la production laitière québécoise sera d'environ \$1,5 milliard en 1985. Le Québec occupe la première place canadienne avec 40 pour 100 du volume produit, dont 40 pour 100 du lait transformé.

Quand on a demandé à Jean-Pierre Wampach d'ouvrir la première session d'hier en parlant de la position concurrentielle des fermes laitières du Québec, il dit avoir d'abord refusé. Une des raisons, c'est qu'à sa connaissance, il n'y a pas de recherches sur lesquelles travailler.

A la centaine de participants, il a donc présenté des hypothèses que des recherches ultérieures viendront peut-être infirmer ou confirmer.

Le professeur Wampach avance que la position concurrentielle des fermes laitières québécoises n'est pas très bonne, et cela pour deux raisons. D'abord parce que la compétitivité des fermes québécoises n'a jamais été une priorité aux niveaux décisionnels, et ensuite parce que la politique nationale a peut-être entretenu ici certaines illusions sur la position concurrentielle du Québec.

Autres provinces

L'Ontario et les autres provinces ont parallèlement amélioré leur situation. Au Québec, seule une action concertée permettra d'améliorer la compétitivité des fermes laitières québécoises.

Pour sa part, dans sa réflexion sur la performance du secteur de la transformation laitière au Québec, Gérard Ghersi, lui aussi professeur à la faculté d'agriculture, s'est buté à un problème de cueillette d'informations pertinentes.

Côté secteur laitier coopératif, la collaboration s'améliore, s'intensifie même. Côté secteur, privé de la

transformation, il semble plus difficile d'en sortir avec un chiffre que de sortir de l'Hôtel de la monnaie avec une "piastre".

"Il m'est difficile de conclure cet exposé en portant un diagnostic réaliste et pertinent sur le secteur de la transformation laitière au Québec dans la mesure où beaucoup reste à faire en matière de recherche dans le secteur de l'économie agro-alimentaire au Québec", écrit Gérard Ghersi dans sa conclusion.

Le secteur de la transformation laitière s'est consolidé de façon spectaculaire au Québec depuis une décennie et même plus. Gérard Ghersi voudrait que l'on s'interroge sur le coût-bénéfice d'une telle stratégie compte tenu des contextes auxquels elle s'applique et de la performance des fermes. Pour ce faire, il faudra une meilleure collaboration entre chercheurs et mi-

lieu laitier.

Concernant la place du Québec dans la politique laitière nationale, Michel Morisset, du groupe de recherche en économie et politique agricole, constate qu'on a fait des pas de géant. Mais les autres provinces aussi. Comme l'Ontario par exemple. A tel point qu'elles ont récupéré un retard et qu'elles visent à battre le Québec sur son terrain, la spécialisation laitière.

Neveu Morisset, à la veille d'une nouvelle politique laitière canadienne à long terme, la filière laitière québécoise doit élaborer sa stratégie et améliorer sa place. Mais il faut de toute urgence une recherche économique plus soutenue.

"J'aurais pu comparer la part du Québec dans la recherche économique en industrie laitière au Canada. Les conclusions auraient été probablement plus sombres que pour plusieurs produits."

canal Welland. Pour le reste du voyage jusqu'à Québec, par la Voie maritime du Saint-Laurent, les navires mettent habituellement deux journées.

Dans les circonstances, on peut penser que les activités normales de transbordement de Bunge pourront reprendre à partir de lundi.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de AGENT MANUFACTURIER AMAC INC. ayant sa principale place d'affaires à 2323, boul. Versant Nord, Ste-Foy, Québec G1N 4P4 en faveur de la Banque Nationale du Canada, en date du 6 avril 1983, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Québec le 8 avril 1983 sous le numéro 1071258.

Charlesbourg, le 4 novembre 1985.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS

2e publication

Prenez avis que Richard Duquet, St-Fabien-de-Panet, 205, boul. Panet, Co. Montmagny G0R 2J0, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro 1-Q50318-0002 pour la région 3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de Jacques Montminy, 108, route 283, St-Fabien-de-Panet, Co. Montmagny G0R 2J0.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à:

Commission des Transports du Québec
585, boul. Charest est
Québec G1K 7W5

AVIS PUBLIC

Prenez avis que RAYMOND LAURENDEAU titulaire du permis de location de véhicules de promenade no: Q 600 694 012 pour la région 03, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis en faveur de "R. Laurendeau & Fils Inc.", 1097, de la Seigneurie, St-Roch-des-Aulnaies, comté de L'Islet, QC.

Toute personne intéressée peut s'opposer et/ou intervenir à ladite requête, dans les cinq (5) jours suivant la deuxième publication du présent avis, en s'adressant à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec G1K 7W5.

Me Marie-Hélène Quirion, notaire
26A, du Roy
St-Jean-Port-Joli
L'Islet, QC G0R 3G0

07-11-85 1re publication
08-11-85 2e publication



Mon pays, c'est l'hiver.

C'est un monde à part.

Une bonne tempête de neige vous donnera toutes les raisons au monde pour posséder une Suzuki Samurai.

Sa versatilité extraordinaire en fait le passe-partout par excellence de nos hivers québécois. Aucune voiture économique ordinaire n'oserait s'y comparer.

Regardez l'équipement standard: transmission de 5 vitesses, moteur nerveux de 1,3 litre, pneus radiaux toutes saisons, freins à disques assistés à l'avant, embrayage de 2 à 4 roues motrices sans vous arrêter.

Faites l'essai de la nouvelle Suzuki Samurai 1986. **SUZUKI**

À l'intérieur, quatre personnes y prennent place confortablement. Les sièges baquets à l'avant sont inclinables et coulisants pour faciliter l'accès à l'arrière. Il y a un puissant système de chauffage/dégivrage à 3 temps. Le dégivreur arrière est également standard, sur les modèles à toit rigide.

La Suzuki Samurai 1986. Lorsqu'on considère sa versatilité, sa qualité et prix, c'est un son choix tout à fait logique.



La Samurai comporte des avantages qui la rendent précieuse aussi sur routes qu'hors routes. Cette possibilité fait que sa conduite et sa tenue de route sont différentes d'une auto ordinaire. Tout comme le

profil abaissé d'une voiture sport ne lui permet pas de bonnes performances hors route. La Samurai n'est pas conçue pour prendre des virages à la même vitesse qu'une voiture conventionnelle.

CHARLESBOURG
Automobiles Acadia Inc.
4480, 1re Avenue
623-9861

ST-ROMUALD
Peugeot Suzuki Inc.
50, Principale
839-0059, 1-800-463-4589

VILLE DE VANIER

APPEL D'OFFRES

PROJET: Ville de Vanier
Rue 2429-2844
DOSSIER NO: 85-313-10
PROPRIÉTAIRE: Ville de Vanier
233, boul. Pierre-Bertrand
VANIER, Qc
G1M 2C7
CONSULTANTS: La Joie, Pellerin et Associés Ltée
825, avenue St-Jean-Baptiste, suite 202
QUÉBEC, Qc
G2E 5B7

Des soumissions sont demandées pour l'ouverture d'une rue correspondant au projet en titre. Les documents de soumissions peuvent être obtenus en s'adressant au bureau des consultants. Un montant de vingt-cinq dollars (25\$) est exigé pour l'obtention des documents. Ce montant n'est pas remboursable.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Vanier, pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission au montant égal à dix pour cent (10%) du prix de la soumission et valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les soumissions doivent être déposées avant seize heures (16h00), heure en vigueur localement, le 18 novembre 1985, au bureau de l'Hôtel de Ville, 233, boulevard Pierre-Bertrand.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour en présence des intéressés, à compter de seize heures (16h00) dans la salle du Conseil.

La Ville de Vanier ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées, ni à encourir aucune obligation envers les soumissionnaires.

Le greffier
Roger Gauvin, o.m.a.

VILLE DE VANIER, ce 8 novembre 1985.

APPEL D'OFFRES
VILLE DE SAINT-ROMUALD
ASSURANCES GÉNÉRALES
POUR L'ANNÉE 1986

La Ville de Saint-Romuald demande des soumissions pour ses assurances générales.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues au cahier des charges qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu à compter de 14:00 heures, le 13 novembre 1985, au bureau du Greffier, Hôtel de Ville de Saint-Romuald, 1245, rue Commerciale, Saint-Romuald.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, agents d'assurances et compagnies d'assurances dûment autorisées à faire affaires au Québec.

Un versement de 50 \$ payable à l'ordre de la Ville de Saint-Romuald est requis pour obtenir un cahier des charges. Ce montant n'est pas remboursable.

Toute soumission doit être accompagnée d'un chèque visé de cinq cents dollars (500\$), payable à l'ordre de la Ville de Saint-Romuald. Ce chèque sera retourné aux soumissionnaires dont les propositions n'auront pas été retenues; quant à celui dont la soumission sera retenue, il aura droit au remboursement de ce dépôt lorsque les contrats d'assurances auront été émis conformément à la soumission.

Pour être considérée, toute soumission doit être remise avant 15:00 heures, le 28 novembre 1985, au bureau du Greffier, à l'Hôtel de Ville de Saint-Romuald.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de 15:05 heures dans la salle du Conseil.

La Ville de Saint-Romuald ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées.

ME JACQUES LEBLOND, AVOCAT, O.M.A.
GREFFIER ET DIRECTEUR DU CONTENTIEUX
VILLE DE SAINT-ROMUALD

RÉGIE DU CINÉMA

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Conformément à l'article 137 de la Loi sur le cinéma (L.R.Q., chap. C-18.1), la Régie du cinéma doit tenir une audience publique sur l'application et le fonctionnement du chapitre III de la Loi sur le cinéma en ce qui concerne le classement des films si elle reçoit, dans les trente jours de la publication du présent avis, une demande écrite et motivée précisant l'objet de représentations qu'on veut lui faire.

Si une telle demande lui parvient, la Régie publiera un second avis indiquant la date et le lieu de cette audience publique.

Toute personne désirant être entendue devra déposer un mémoire en cinq exemplaires à la Régie, à l'adresse suivante:

Régie du cinéma
360, rue McGill
Montréal (Québec)
H2Y 2E9

Le Président,
ANDRÉ GUÉRIN

Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux dans la ville de Cabano
Comté de Kamouraska-Témiscouata
Appel d'offres no: 216-3-01-41-01
Pour 11h00
Le jeudi 5 décembre 1985

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour effectuer des travaux d'interception des eaux usées et de réhabilitation du réseau d'égouts comprenant:

La fourniture et l'installation complète des équipements d'agrandissement et de modification du poste de relèvement principal (structure, architecture, mécanique, électricité); une conduite de trop-plein de 300 mm de diamètre, six (6) raccords d'égouts privés; 254 mètres de conduites d'égouts domestiques de 250 mm de diamètre, deux (2) regards à installer, et six (6) regards à modifier.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 475, rue St-Amable, R.C. 150, Québec (Québec) G1R 5E4. Tél.: (418) 641-0711.

Prix: 50.00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Cabano; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association de la construction du Bas Saint-Laurent; Bureaux de la Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Lieu: Hôtel de ville de Cabano: s/s M. Jean-Louis Quellet, Directeur général, 79, rue Commerciale, C.P. 188, Cabano (Québec) G0L 1E0.

Date et heure: Le jeudi 5 décembre 1985 à 11h00.

DÉPÔT DE SOUMISSION

Montant: 47,000.00\$

Forme: Cheque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements concernant le contenu du document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Monsieur Carol Lachance, agent d'approvisionnement Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement à la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Jacques Desjardins, ing.
Vice-président, administration et finances

SO - 08-11-85

DIVIDENDES

Dividendes de sociétés déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

Rockwell International Corp: 20 cents US, 9 déc., 18 nov.

Obligations à la hausse

TORONTO (PC) — Les cours étaient à la hausse et l'activité bonne, hier dans le marché canadien des obligations.

Les court et moyen termes ont monté d'un quart de point, alors que le long terme gagnait cinq huitièmes.

Ville de Saint-Nicolas Comté de Lévis Québec APPEL D'OFFRES

RE: Ouverture de rues, lots 17 et 664 N.D.: X3 100 Contrat: 1356-85-11

La Ville de Saint-Nicolas, comté de Lévis, demande des soumissions pour la construction des services d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de voirie sur les lots 664-1, -2, -3 et 17-14, 17-17.

COUTURE, LECLERC ET ASSOCIES INC. Groupe-Conseil 1380, boul. Saint-Cyrille ouest Québec (Qué.) G1S 1W6

Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de cinquante dollars (50,00\$) en argent ou en chèque visé à l'ordre de COUTURE, LECLERC ET ASSOCIES INC.

Les soumissions seront reçues jusqu'à seize heures (16h00) le jeudi, 12 décembre 1985 au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 1365, route Marie-Victorin, Saint-Nicolas.

Yvon Lemay, greffier.

AVIS PUBLIC APPLICATION DES MESURES DE "CONTROLE INTERIMAIRE" DANS LE CADRE DU PROGRAMME "REVICENTRE"

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné: 1er-QUE Le Conseil Municipal de la Ville de Charlesbourg a adopté, à sa séance tenue le 24 octobre 1985, la résolution no 85/24351 dans laquelle il est spécifié que le Conseil Municipal désire se prévaloir des mesures de "Contrôle intermédiaire" prévues à l'article 112 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de manière à ne pas compromettre la réalisation des objectifs prévus pour le programme particulier "Revicentre".

2e-QUE les parties du territoire affectées par ce contrôle intermédiaire sont celles identifiées à la carte jointe à la présente résolution, laquelle en fait partie intégrante.

3e-QUE la carte sur laquelle apparaît le territoire affecté par ce contrôle intermédiaire est disponible pour consultation au bureau du soussigné, aux heures normales de bureau.

Charlesbourg, ce 8 novembre 1985 Rosaire GOUBOUT, o.m.a. Greffier de la Ville.

avis public Gouvernement du Québec SERVICE DES ACHATS DU GOUVERNEMENT

Le fichier central des fournisseurs du gouvernement a procédé à l'ouverture de nouvelles spécialités, et ce à l'intérieur de deux (2) fichiers spécifiques.

Spécialité: Biologie 1- Recherche appliquée (75) 2- Faune aquatique (77) 3- Faune terrestre (78) 4- Faune aviaire (79) 5- Habitats fauniques (89)

Spécialité: Illustration technique et scientifique (53) Illustration libre (54)

Si votre firme est intéressée à s'inscrire dans une ou plusieurs des spécialités ci-haut mentionnées, vous pouvez vous procurer les formulaires d'inscription à l'endroit suivant:

Service des achats du gouvernement Fichier central des fournisseurs 150, boul. St-Cyrille est, 5e étage Québec (Qué) G1R 5K4 Tél.: (418) 643-8463

Le directeur général, Jean-Claude Carreau, ing.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest ouest, Québec, QC G1N 2C9.

Table with 3 columns: Nom et adresse du requérant, Nature de la demande, Endroit d'exploitation

FORTIN Pierre 1 Epicerie 3210 ch. Quatre-Bourgeois Ste-Foy

CADORETTE Jean-Pierre 3196 chemin Ste-Foy Ste-Foy

VEUILLEUX Clément 270, rue du Port Québec

DISCOTHEQUE VOGUE INC 1170, rue D'Anigny Québec

COTE Louis 130, rue Racette Ste-Foy

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

VILLE DE BEAUPORT avis public

Avis public est, par les présentes, donné:

1° Que, lors d'une assemblée tenue le 23 septembre 1985, le conseil municipal de la Ville de Beauport a adopté le règlement numéro 85-609 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 77-060, tel que modifié par les règlements numéros 78-169 et 81-360, aux fins de préciser la nature des activités reliées aux compagnies de transport des marchandises qui sont interdites à l'intérieur du parc industriel de la Communauté urbaine de Québec, dans les limites de la Ville de Beauport, soit dans la zone 266.1-1-33, à savoir celles qui font du transbordement de marchandises sur le site même.

2° Que le règlement numéro 85-609 a été approuvé par les personnes habilitées à voter lors de la période d'enregistrement tenue à cette fin, les 4 et 5 novembre 1985.

3° Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 577, avenue Royale, Beauport, durant les heures de bureau.

4° Que le règlement susdit entrera en vigueur suivant la loi.

Donné à Beauport, ce sixième jour du mois de novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq.

Le Greffier de la Ville JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

FONDS MUTUELS

Cours transmis par le Presse Concessionnaire. Ces cours représentent la valeur de l'unité net par action (VANPA) de chaque fonds.

Table of mutual funds with columns: Nom, Valeur, Rendement

ST Amv 8.09 10.88 Bond Eqty 7.18 Home Group

Table of mutual funds with columns: Nom, Valeur, Rendement

Equity 12.80 nEquity 16.35 nBond Fd 5.10

Table of mutual funds with columns: Nom, Valeur, Rendement

Collective 16.30 nEquity 16.35 nBond Fd 5.10

Table of mutual funds with columns: Nom, Valeur, Rendement

Industrial Group vRSP 79.04 PAF Maximal LME

Table of mutual funds with columns: Nom, Valeur, Rendement

vHiseo 10.53 vTraders 4.98 vInvestment 6.88

Table of mutual funds with columns: Nom, Valeur, Rendement

AVIS DIVERS - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Ville de La Pocatière AVIS PUBLIC

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE - CONSTRUCTION D'UN EDIFICE DE 24 CHAMBRES - AVENUE DE LA GARE (LOT 279-1-2)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné: QUE Le Conseil municipal de la Ville de La Pocatière, à sa séance du 31 octobre 1985, a adopté le règlement 10-85 ayant pour but d'autoriser la construction de 24 chambres sur le lot 279-1-2 situé sur l'avenue de la Gare (secteur ouest).

DONNÉ À LA VILLE DE LA POCATIÈRE CE 1er JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 1985.

CLAUDE CRETE, greffier

Ville de La Pocatière AVIS PUBLIC

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE - ZONE RA25 (annulée) - ZONE RB66 (nouvelle)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné: QUE Le Conseil municipal de la Ville de La Pocatière, à sa séance du 31 octobre 1985, a adopté le règlement 9-85 ayant pour but d'annuler la zone Ra25, située dans le quadrilatère compris entre la 5e Rue, 10e Avenue, 4e Rue et 9e Avenue et créer une nouvelle zone RB66 en remplacement de la zone résidentielle de classe "A" annulée par les présentes.

DONNÉ À LA VILLE DE LA POCATIÈRE CE 1er JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 1985.

CLAUDE CRETE, greffier

Ville de La Pocatière AVIS DE DÉPÔT DE L'ANNEXE DE LA LISTE ÉLECTORALE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné: 1° QUE l'annexe de la liste électorale en vigueur est maintenant déposée au bureau du soussigné, pour les locataires résidant dans la Ville de La Pocatière faisant l'objet d'un amendement au règlement de zonage portant le numéro 12-83 de la Ville de La Pocatière.

2° QUE le règlement numéro 10-85 amende le règlement de zonage numéro 12-83, de façon à autoriser la construction d'un édifice de 24 chambres sur le lot 279-1-2 situé sur l'avenue de la Gare (secteur ouest).

3° QUE toute personne, société commerciale ou association, locataire d'un immeuble dans les zones ou secteurs de zones précitées, a droit d'être inscrit sur l'annexe à la liste électorale, lors de la révision relative à ce droit.

4° Prenez avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité dans les cinq (5) jours de la publication du présent avis.

5° Prenez également avis que la séance du bureau de révision de l'annexe à la liste électorale aura lieu à l'hôtel de ville de La Pocatière, 412, 9e Rue, La Pocatière, le 12 novembre 1985, à 19h00.

DONNÉ À LA VILLE DE LA POCATIÈRE CE 1er JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 1985.

CLAUDE CRETE, greffier

Ville de La Pocatière AVIS DE DÉPÔT DE L'ANNEXE DE LA LISTE ÉLECTORALE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

1° QUE l'annexe de la liste électorale en vigueur est maintenant déposée au bureau du soussigné, pour les locataires résidant dans la Ville de La Pocatière faisant l'objet d'un amendement au règlement de zonage portant le numéro 12-83 de la Ville de La Pocatière.

2° QUE le règlement numéro 9-85 amende le règlement de zonage numéro 12-83, soit plus particulièrement en annulant la zone Ra25, située dans le quadrilatère compris entre la 5e Rue, 10e Avenue, 4e Rue et 9e Avenue et créant une nouvelle zone RB66 en remplacement de la zone résidentielle de classe "A" annulée par les présentes.

3° QUE toute personne, société commerciale ou association, locataire d'un immeuble dans les zones ou secteurs de zones précitées, a droit d'être inscrit sur l'annexe à la liste électorale, lors de la révision relative à ce droit.

4° Prenez avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité dans les cinq (5) jours de la publication du présent avis.

5° Prenez également avis que la séance du bureau de révision de l'annexe à la liste électorale aura lieu à l'hôtel de ville de La Pocatière, 412, 9e Rue, La Pocatière, le 12 novembre 1985, à 19h00.

DONNÉ À LA VILLE DE LA POCATIÈRE CE 1er JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 1985.

CLAUDE CRETE, greffier

VILLE DE BEAUPORT avis public

Avis public est, par les présentes, donné:

1° Que, lors d'une assemblée tenue le 23 septembre 1985, le conseil municipal de la Ville de Beauport a adopté le règlement numéro 85-609 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 77-060, tel que modifié par les règlements numéros 78-169 et 81-360, aux fins de préciser la nature des activités reliées aux compagnies de transport des marchandises qui sont interdites à l'intérieur du parc industriel de la Communauté urbaine de Québec, dans les limites de la Ville de Beauport, soit dans la zone 266.1-1-33, à savoir celles qui font du transbordement de marchandises sur le site même.

2° Que le règlement numéro 85-609 a été approuvé par les personnes habilitées à voter lors de la période d'enregistrement tenue à cette fin, les 4 et 5 novembre 1985.

3° Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau du greffier, à l'Hôtel de ville, 577, avenue Royale, Beauport, durant les heures de bureau.

4° Que le règlement susdit entrera en vigueur suivant la loi.

Donné à Beauport, ce sixième jour du mois de novembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq.

Le Greffier de la Ville JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

Le Greffier de la Ville JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Bureau du Contrôleur des Assurances APPEL D'OFFRES - ASSURANCE NO.: 319-85

RISQUE: Assurance responsabilité civile — formule générale et de responsabilité civile complémentaire

LIMITES DE LA GARANTIE: 1 000 000 \$ Resp. civile — formule générale 4 000 000 \$ Resp. civile complémentaire

ORGANISME: Société d'habitation du Québec, ses mandataires et les offices municipaux d'habitation

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de 10 \$ (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Finances est requise pour obtenir les documents de soumission.

Garantie requise: (chèque visé) avec la soumission: 100 \$

Ci-dessous les soumissions: Mercredi, 15h, le 11 décembre 1985.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horodateur installé au bureau de réception des soumissions.

Les documents nécessaires pour ces soumissions pourront être obtenus au Bureau du Contrôleur des Assurances, Service des Achats du Gouvernement, Édifice Place de la Capitale, 150, boul. St-Cyrille est, Québec, G1R 5K4 au 8e étage en personne et au 6e étage par la poste. Les documents seront disponibles à compter du 11 novembre 1985.

Le Contrôleur des Assurances, Pierre Blais

appel d'offres

5326 366 voitures familiales, voitures à usage policier et fourgonnettes.

Ci-dessous les soumissions: 3 décembre 1985 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant: Service des achats du gouvernement

Bureau des appels d'offres 150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1R 5K4 Tel.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats, Jean-Claude Carreau

Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration

Le ministère des Communautés culturelles et de l'immigration procède à la tenue d'un appel d'offres afin d'obtenir les services de personnel spécialisé dans les domaines de l'organisation administrative et de l'informatique pour la réalisation de deux (2) systèmes d'envergure.

Seules sont admises à présenter leur candidature, les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec.

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi, entre 9 heures et 16 heures au:

Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration Le secrétaire permanent des comités de sélection 355, rue McGill Bureau 7 26 MONTREAL (Québec) H2Y 2E8 Tel: 873-5232

Les candidatures doivent être reçues à cette même adresse avant 14 heures le 20 novembre 1985.

Le secrétaire permanent des comités de sélection Normand Lemay

Ministère de l'Énergie et des Ressources

Les présents projets de développement sont financés par le Service canadien des forêts et le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

PROJETS DE TRAVAUX PRÉPARATOIRES - PRINTEMPS 1986: Région administrative 04 — Trois-Rivières, unité de gestion 41 (Bas Saint-Maurice)

Projet numéro 410-86-224 — Travaux préparatoires au reboisement. Ces secteurs couvrent une superficie globale d'environ 250 hectares et sont localisés sur la rive sud de la rivière Mattawan, dans la partie nord-ouest de l'unité de gestion 41 (Bas Saint-Maurice) principalement près du lac Prochain.

Les travaux consistent à couper les tiges résiduelles de 8 centimètres et plus à la souche et à procéder à une mise en anses de déchets accumulés sur les parterres de coupe, ainsi que de la végétation présente. Certaines tiges de qualité devront cependant être laissées debout comme valeur d'avenir.

Projet numéro 410-86-225 — Travaux préparatoires au reboisement. Ces secteurs couvrent une superficie globale d'environ 250 hectares et sont localisés sur la rive sud de la rivière Mattawan, dans la partie nord-ouest de l'unité de gestion 41 (Bas Saint-Maurice) principalement près du lac Michelin.

Les travaux consistent à couper les tiges résiduelles de 8 centimètres et plus à la souche et à procéder à une mise en anses de déchets accumulés sur les parterres de coupe, ainsi que de la végétation présente. Certaines tiges de qualité devront cependant être laissées debout comme valeur d'avenir.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources de la Région 04 (Trois-Rivières) invite les différents soumissionnaires qui sont intéressés aux projets de travaux préparatoires au reboisement du printemps 1986, à venir visiter les divers sites des travaux dès ce printemps, avant les premières neiges. Les personnes ou organismes pourront entrer en communication avec le gestionnaire du bureau de Shawinigan (ministère Énergie et Ressources, 212, 6e Rue, local 2.35, Shawinigan (Québec) G9N 8B6, téléphone numéro (819) 536-2695.

Nous acceptons les noms jusqu'au 15 novembre 1985, pour les personnes ou organismes qui souhaitent participer à la visite. Une (des) visite(s) sera(ont)

appel d'offres

Différents endroits

organisé(e) selon la demande et le nombre d'inscriptions. Seulement les personnes ou organismes qui ont leur principale place d'affaires au Québec seront appelés à soumissionner. Ultérieurement, des documents de soumission seront expédiés seulement aux personnes ou organismes intéressés aux projets précités.

Le sous-ministre adjoint (Administration) Christian Latortue

Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

Le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu requiert les services professionnels d'une firme aux fins de:

-Effectuer l'analyse complète du programme de recouvrement et faire des recommandations au niveau des politiques, des pratiques administratives et comptables, ainsi que des outils informatiques, bureaucratiques afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience du recouvrement.

Le cahier des charges sera disponible à compter de 10 00 heures, le 11 novembre 1985, au:

Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu à M. Jean-Robert Duchesne Direction des ressources financières 425, St-Armand, 4e étage Québec, G1R 2Z1

Une réunion d'information générale sera tenue à la même adresse à la salle 3 300, 3e étage, le 18 novembre 1985 à 10 00 heures.

Les offres de service devront parvenir, avec la mention prévue au cahier des charges, au plus tard, le 2 décembre 1985 à 15 00 heures, à l'adresse suivante:

Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu à M. Jacques Thibault Secrétaire adjoint des comités de sélection Direction des ressources matérielles 425, St-Armand, 1er étage Québec, G1R 4Z1

Toutes les offres de service reçues après le délai fixé seront retournées sans avoir été ouvertes. L'ouverture des offres de service qui s'effectuera à la salle 3 300 du 3e étage, sera publique et suivra immédiatement l'heure limite fixe pour le dépôt.

Seules seront considérées aux fins des concours, les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui ont une saine et adéquate expérience dans le domaine concerné.

Pierre-Yves Vachon Sous-ministre adjoint

Ministère des Transports

Projet: 656-0903-5 — Construction du prolongement du boulevard Fréchette ainsi que la réflexion de l'échangeur des autoroutes 10 et 35, situées dans les municipalités de Carignan et Chambly, villes, M.R.C. La Vallée-du-Richelieu, circonscription électorale de Chambly. Longueur de 3,52 kilomètres.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un montant de 40 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-posté à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 362 000 \$ ou chèque visé: 181 000 \$

Les droits ou l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848 OU Service des Contrats, Ministère des Transports, 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Ci-dessous les soumissions à: 15 00 heures le mercredi, 11 décembre 1985. Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.



Cette photo, prise au téléobjectif d'un immeuble voisin mercredi soir, fait voir l'appartement de Mme Svetlana Dedkova dans la banlieue de Toronto. Cette femme, mariée à un compatriote soviétique, s'est suicidée mardi matin. Des médias américains et canadiens ont prétendu que cette mort pouvait être reliée à l'affaire Yourtchenko mais il semble que cela ne soit pas le cas. Les personnes, sur la photo, n'ont pas été identifiées.

Yourtchenko répète que la CIA l'a traité de façon inhumaine

♦ MOSCOU (CP, AFP, AP, Reuters) — Vitaly Yourtchenko, le transfuge soviétique qui a décidé de repasser à l'Est, soutient dans une interview publiée dans un journal de Moscou qu'il avait été conduit drogué dans le bureau du directeur de la CIA William Casey, au quartier général du service américain de renseignements à Langley, au Maryland.

Cette interview, recueillie par un correspondant de l'agence TASS à Washington, a été publiée le jour du retour de Yourtchenko en Union soviétique.

En plus de réitérer son affirmation selon laquelle il avait été enlevé à Rome, l'ancien haut responsable du KGB affirme qu'il a été traité de façon inhumaine par la CIA dans la maison où il était "détenu" à Fredericksburg, en Virginie.

"Ils n'arrêtaient pas de me tourmenter... Ils me disaient qu'ils me rendraient fou si je ne coopérais pas", prétend-il.

Sa version des faits reprend celle

qu'il avait donnée en conférence de presse, lundi à Washington mais comporte plus de détails sur ce que le transfuge appelle "les tactiques d'interrogatoires de la CIA". "Ils m'ont drogué tous les jours, mais avant la rencontre avec Casey, j'ai eu droit à une dose moins importante que d'habitude".

Au Canada

Par ailleurs, des sources proches des services de renseignements américains et des autorités politiques canadiennes ont confirmé hier que Yourtchenko avait été conduit ces dernières semaines au Canada pour rencontrer une femme dont il était amoureux. Ces sources ont indiqué que cette femme n'était pas la Soviétique qui s'est suicidée mardi à Etobicoke, en banlieue de Toronto.

A Washington, on avait indiqué ces derniers jours que Yourtchenko avait fait défection à Rome, en août, pour être plus près de la femme qu'il aimait et qui était l'épouse d'un diplomate soviétique en poste au

Canada. Selon la version américaine, Yourtchenko aurait décidé de retourner en URSS devant le refus de la femme d'abandonner son mari pour suivre le transfuge aux Etats-Unis.

Jesse Helms bloque le Maréchal-Koniev

♦ WASHINGTON (NYTNS, AFP, AP) — Le service américain des douanes a annoncé, hier soir, qu'il empêcherait le cargo soviétique Maréchal-Koniev de quitter les eaux territoriales américaines tant qu'un de ses membres d'équipage ne pourra pas témoigner devant le Congrès.

Il s'agit là du dernier développement dans l'affaire du marin Miroslav Medvid qui avait plongé par deux fois du cargo, ancré près de la Nouvelle-Orléans, avant d'affirmer finalement qu'il n'avait pas l'intention de faire défection.

Tôt dans la journée, tant la Maison-Blanche que le département d'Etat, par l'entremise de porte-parole, soutenaient que l'affaire Medvid était close et que les autorités américaines étaient convaincues que le marin d'origine ukrainienne voulait retourner en Union soviétique de son plein gré.

Toutefois, les efforts du sénateur de droite Jesse Helms pour empêcher le retour du jeune homme de 22 ans en URSS ont finalement porté fruit hier. Helms a obtenu que le comité du Sénat qu'il préside émette un sub poena ordonnant à Medvid de comparaître devant le Congrès.

Le service des douanes, de son côté, a dit que le navire soviétique

ne pourrait quitter les eaux territoriales américaines tant que le commandant ne se serait pas plié au sub poena qui a été rédigé en anglais, en russe et en ukrainien.

Helms, qui a dit craindre pour la vie de Medvid si ce dernier est ramené dans son pays, a précisé que le Maréchal-Koniev devait appareiller ce matin.

De son côté, même si la Maison-Blanche jugeait hier après-midi l'affaire "close", le président Reagan avait néanmoins demandé à l'attorney general Edwin Meese d'enquêter sur les circonstances entourant le cas Medvid.

En plus de demander à M. Meese de préparer ce rapport, M. Reagan l'avait prié de voir si la situation exigeait d'autres actions.

Par ailleurs, un juge fédéral avait rejeté mercredi d'ordonner que le marin quitte le Maréchal-Koniev, pour être interrogé. C'était la troisième fois qu'un tribunal fédéral rejetait une telle demande. Le juge Martin Feldman a soutenu que si les services de l'Immigration avaient commis des maladroites, les autorités américaines avaient ensuite pris les mesures qui s'imposaient pour vérifier les intentions réelles de Medvid.

Le marin roumain a reçu l'asile politique

♦ WASHINGTON (AFP, AP) — Le marin roumain qui avait décidé, mercredi, de passer à l'Ouest en rejoignant pas son bateau ancré à Jacksonville, en Floride, a obtenu l'asile politique aux Etats-Unis. C'est ce qu'ont annoncé, hier, les services américains d'immigration.

Les premières dépêches sur l'affaire avaient indiqué à tort que Stefan Vernea avait sauté de son

bateau. En fait, le marin de 38 ans était arrivé par avion à New York et s'était ensuite rendu, avec un visa de transit, à Jacksonville pour regagner le bateau où il était mécanicien.

Un porte-parole des services d'immigration a déclaré que les autorités américaines considéraient que ses craintes d'être persécuté lors de son retour en Roumanie sont bien fondées.

Reagan s'adressera en direct aux Soviétiques

♦ WASHINGTON (AFP, AP) — Le président Ronald Reagan prononcera demain un discours radiodiffusé qui sera retransmis en direct avec traduction simultanée en Union soviétique par les antennes de la Voix de l'Amérique.

En annonçant cette nouvelle, hier, la Maison-Blanche a appelé l'Union soviétique à lever à cette occasion le brouillage des émissions de la Voix de l'Amérique sur son territoire.

A l'approche du sommet soviéto-américain de Genève, le président Reagan, dans son allocution d'une durée de dix minutes, parlera aux auditeurs soviétiques de ses espoirs pour la paix et la réussite du sommet des 19 et 20 novembre.

Par ailleurs, le troisième round des pourparlers soviéto-américains sur la réduction des armes nu-

claires a pris fin sans que les représentants de Moscou donnent leur réponse aux dernières propositions américaines. Ces pourparlers avaient d'ailleurs été prolongés de six jours pour que les Soviétiques puissent étudier cette offre. L'Agence soviétique Tass a estimé, hier, que les propositions de Washington avaient été avancées à une date tardive et qu'en conséquence, il ne "restait plus assez de temps pour qu'elle soient étudiées en détail".

Le début du prochain round de négociation a été fixé au 16 janvier.

Après avoir noté que le contenu de ces propositions demeure "confidentiel", Tass juge toutefois que la "position américaine laisse de côté une question aussi primordiale que la prévention de la course aux armements dans l'espace".

Augmentation des dépenses militaires

♦ WASHINGTON (AFP) — Les dépenses consacrées à la défense dans le monde atteindront \$800 milliards en 1985, soit \$60 milliards de plus qu'en 1984, selon une étude réalisée par le groupe de recherche privé "World Priorities", pour le compte de la fondation Rockefeller et l'Association pour le contrôle des armements.

La moitié de cette somme sera dépensée par les Etats-Unis et l'URSS, précisent les auteurs de cette étude, basée sur des statistiques américaines et internationales, et

destinée à mettre en relief les disparités entre les dépenses consacrées à la défense et celles consacrées aux questions sociales.

Les pays du monde, révèle le rapport, dépensent ainsi en moyenne \$450 par an pour élever un enfant, et \$25,600 pour chaque soldat.

S'en prenant particulièrement aux deux superpuissances, les auteurs du rapport soulignent que dans les deux pays, la perception de la menace de l'autre s'est transformée en justification politico-militaire de l'accroissement régulier des dépenses de défense.

La Maison-Blanche s'inquiète de son "image financière"

♦ WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche s'est inquiétée hier des répercussions que pourrait avoir sur les marchés financiers et sur l'image internationale des Etats-Unis, à la veille du sommet de Genève, une éventuelle mise en cessation de paiement du gouvernement américain.

Le problème est posé par l'incapacité du Congrès à parvenir à un accord sur un relèvement du plafond de la dette publique qui a été attaché à un projet de loi visant à rétablir d'ici cinq ans l'équilibre du budget fédéral. Le déficit dépasse actuellement \$200 milliards par an.

Si le plafond de la dette n'est pas

relevé à plus de \$2,000 milliards d'ici le 14 novembre, la Maison-Blanche affirme que le gouvernement, ayant épuisé toutes ses possibilités de crédit, n'aura d'autre solution que de fermer boutique.

Interrogé sur l'image que pourrait avoir M. Reagan s'il arrivait à Genève les 19 et 20 novembre comme le président d'un pays théoriquement en faillite, M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison-Blanche, a déclaré que "les Européens se demanderaient pourquoi nous n'avons pas mis de l'ordre dans notre maison". En outre, a-t-il ajouté, "cela aurait de sérieuses répercussions internationales sur les marchés financiers".

Enfin!
Un peu de répit
pour les fumeurs.
30 cigarettes pour le prix de 25*.

5 DE PLUS

NUMBER 7
 BLACK CAT
 CIGARETTES
 NUMBER 7
 BLACK CAT
 30 FILTRE

Aussi en version "légère"

NOUVEAU! NUMBER 7
TRENTE
 LONGUEUR RÉGULIÈRE

EN PAQUETS DE

Avis Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler Moyenne par cigarette — Number 7 King Size: goudron 16 mg, nic. 1.1 mg Régulière: goudron 15 mg, nic. 1.2 mg Number 7 Légère King Size: goudron 12 mg, nic. 0.9 mg Régulière: goudron 13 mg, nic. 1.1 mg.